

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2026-115



L'an deux mille vingt-six

Le sept juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 31

Votes 34

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Marc COSTE, Yves GOUGNE, Olivier BIAGGI, Jean-Pierre CID, Laurent NAULIN, Arnaud SAVOIE, Christèle CROZIER, Morena-Alina GARCIA, Bruno FERRET, Dorothee RODRIGUES, Stéphanie NICOLAY, Coralie TRICHARD, Marie-Noëlle CHARLES, Jean-Luc BONNAFOUS, Christophe VEYRET, Nathalie PIALAT, Laurence RABOISSON CROPPI, Pascale CHAPOT, Gaël DOUARD, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Florence AUDON, Vincent LECOCQ, Jean-Louis LACROIX, Orélie CONTRERAS, Nicolas TRICCA, Marine SEGUY, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Fabien BONNET, Gérard MAGNET

PROCURATIONS :

Luc CHAVASSIEUX donne procuration à Laurence RABOISSON CROPPI

Mélanie TRAVIER donne procuration à Nicolas TRICCA

Sylvie BROYER donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Noëlle CHARLES

Rapporteur : Madame Coralie TRICHARD, Vice-Présidente déléguée à la Communication et au Tourisme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-39,

Vu l'article 40 de la loi « Chevènement » n° 99-586 du 12 juillet 1999 instituant l'obligation de réaliser un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement pour les EPCI,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 en date du 24 septembre 2024,

Considérant le projet de rapport d'activités établi au titre de l'exercice 2025,

Afin de répondre à la fois au besoin d'accessibilité rapide à l'information par les conseils municipaux et à la nécessité de faire connaître l'ampleur de l'activité communautaire tant en interne qu'au-delà des frontières du Pays Mornantais, un rapport d'activités annuel présentant une synthèse des principales réalisations est approuvé par le Conseil Communautaire.

Le rapport d'activités présente de façon thématique les actions, projets et réalisations menés au cours de l'année 2025. Pour rendre le rendre accessible à tous, plus interactif et mieux documenté, le choix d'un support numérique s'est imposé.

COMMUNICATION

**Présentation du
rapport d'activités
2025**



Le rapport d'activités 2025 est disponible à l'adresse : www.copamo.fr/rapports-d-activites.

Ce rapport est par ailleurs adressé à chacun des maires des communes membres (version numérique et version papier), afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le 09 JUIL 2026
Notifié ou publié
le 09 JUIL 2026
Le Président

PREND acte du rapport d'activités 2025 tel qu'annexé à la présente délibération,

PRECISE que ce rapport est adressé à chacun des maires des communes membres, afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire faire l'objet d'une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
RENAUD PFEFFER

Le secrétaire de séance,
Marie-Noëlle CHARLES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PUBLIE LE 9 JUILLET 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT







Le Mot du Président

"Être au plus près des besoins pour agir en proximité"

Renaud Pfeffer

Une communauté de communes au service de tous, pour un territoire uni, solidaire et responsable

Dans un monde qui bouge vite et où le lien de proximité est souvent fragilisé, les habitants attendent une action publique claire, utile et concrète. C'est le sens de notre engagement au sein de la Communauté de Communes du Pays Mornantais : être au plus près des besoins pour agir en proximité.

Lors du mandat précédent, la Copamo a élargi son action et ses compétences, renforcé ses services pour une meilleure qualité de vie, pour plus de lien social et pour l'avenir de notre territoire. Mais agir ne suffit pas : encore faut-il le faire avec responsabilité.

Dans un contexte national difficile pour les collectivités, marqué par le désengagement de l'État et les incertitudes financières durables, nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse, lucide et anticipée.

Le pacte fiscal et financier 2025-2029 en est la traduction. Il confirme la solidité de notre situation financière et celle de nos communes, avec des niveaux d'épargne élevés — autour de 20 % — très supérieurs aux seuils de vigilance, et des capacités de désendettement maîtrisées, de l'ordre de 4 à 5 ans.



Ce cap est clair et partagé : maîtriser nos dépenses, stabiliser la pression fiscale, poursuivre le désendettement à un niveau d'investissement élevé, plus de 30 millions d'euros sur cinq ans, au service de l'attractivité et de la qualité de vie.

Cette vision repose aussi sur une conviction forte : la solidarité intercommunale est notre force. À travers les attributions de compensation, les fonds de concours ou la mutualisation des services, nous construisons un modèle équilibré, qui permet à chaque commune d'avancer tout en renforçant le collectif.

Cette trajectoire est exigeante mais maîtrisée. Elle garantit notre capacité à agir aujourd'hui sans compromettre demain. Mais la réussite repose également sur une richesse moins visible mais tout aussi essentielle : les femmes et les hommes qui font vivre notre intercommunalité au quotidien. Élus communautaires, maires, conseillers municipaux et agents de la Copamo partagent un même esprit de coopération et de service public. Dans un climat de confiance, d'écoute et de respect mutuel, chacun apporte sa contribution à un projet collectif. Cette qualité des relations de travail est une force précieuse. Elle nous permet d'avancer ensemble, avec efficacité, solidarité et sérénité, au bénéfice de l'ensemble des habitants du Pays Mornantais.

C'est ainsi que nous construisons une Communauté de Communes utile, visible et humaine. La Copamo agit avec rigueur, avec solidarité et avec ambition, au service de ses habitants. Comptez sur chacune et chacun d'entre nous pour que cet esprit perdure.

Renaud Pfeffer,

Maire de Mornant, Président de la Communauté de Communes du Pays Mornantais

Territoire et organisation



Qui sommes-nous ?

Entre ville et campagne, à deux pas des grandes agglomérations Rhônealpines, le Pays Mornantais bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Au plus près de la nature, adossé aux contreforts du Massif central, ce territoire débordant d'énergie, solidaire, innovant, harmonieux cultive sa douceur de vivre et son esprit village(s).

Pour aménager, entretenir, soutenir, mais aussi animer ce territoire, la Communauté de communes du Pays Mornantais agit en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux en matière de développement économique, de solidarité, de gestion des déplacements, de politique du logement, d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement.



Les finances

Le budget de la Copamo en 2025

Dans un contexte économique toujours tendu, marqué par la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux, la Copamo poursuit en 2025 une gestion budgétaire exemplaire, fidèle aux engagements de la deuxième phase de son mandat. Malgré les pressions inflationnistes, la communauté de communes reste guidée par trois priorités claires :

- **Renforcer la solidarité** envers ses communes membres,
- **Préserver sa capacité d'autofinancement** en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en optimisant les recettes,
- **Poursuivre le désendettement**, gage de stabilité à long terme.

Le Fonds d'Aide à l'Investissement et à la Réalisation des Équipements (FAIRE) illustre cette volonté d'accompagner concrètement les projets locaux. En 2025, ce dispositif est doté de 310 000 € de crédits de paiement (pour un montant de 190 000€ finalement versé aux communes en 2025), témoignant d'un soutien actif aux communes. La Copamo veille à ce que chaque euro dépensé ait un impact réel sur la vie quotidienne des habitants, tout en maintenant une vision stratégique et

responsable de ses finances. Une gestion de proximité et tournée vers l'avenir.

Budget 2025 de la Copamo



Les dépenses d'investissement en 2025



*Voici une représentation des dépenses d'investissement par compétences.
Cliquez pour accéder aux montants et pourcentages.*

Une gestion saine et maîtrisée

La Communauté de communes du Pays Mornantais affiche en 2025 une capacité d'autofinancement de 3,8 années, un niveau particulièrement favorable. Cet indicateur mesure le temps nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette grâce aux ressources propres de la collectivité.

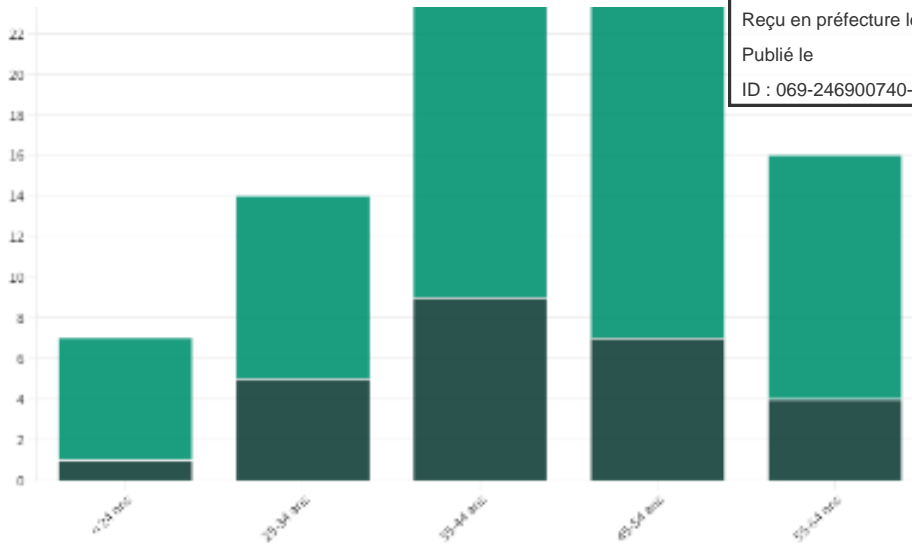
À titre de comparaison, les règles prudentielles prévues par l'article 24 de la loi de programmation des finances publiques (PLPFP 2018-2022) situent cette capacité entre 11 et 13 ans. La performance de la Copamo est donc largement en deçà de ce seuil d'alerte, traduisant une gestion rigoureuse, un endettement maîtrisé et une forte autonomie financière.

Ce résultat témoigne de la solidité budgétaire de la collectivité, tout en lui permettant de poursuivre ses investissements au service du territoire sans compromettre son équilibre financier.

Ressources humaines

Organisation des services et effectif de la Communauté de communes

La Copamo, c'est près d'une centaine d'agents (105 agents) qui œuvre au service du territoire, de ses communes et des administrés. Derrière la Copamo se cache une multitude de métiers et de compétences. Toutes les filières sont présentes, mais les filières administrative et technique sont les plus représentées avec respectivement *53% et 30 % des effectifs* en équivalent temps plein. La Copamo c'est aussi une équipe plutôt jeune et féminine puisque l'âge moyen y est de 45 ans et que 65% des agents sont des femmes.



Pyramide des âges de la Copamo

Les actions 2025



La Semaine de la QVT en images

Dans un contexte de tensions croissantes sur le recrutement et afin de renforcer la fidélisation des agents, la Copamo a fait de l'attractivité un axe prioritaire de son action.

Ainsi, l'organisation de la semaine de la *Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)* a permis de promouvoir le bien-être au travail et de renforcer le collectif. Par ailleurs, l'acquisition d'une plateforme dédiée a contribué à moderniser et dynamiser les procédures de recrutement, améliorant leur visibilité et leur efficacité.

Une attention particulière a également été portée à l'adaptation des postes aux besoins des services ainsi qu'au développement des compétences des agents, dans une logique de parcours professionnels évolutifs.

Le service RH veille en outre à préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, enjeu essentiel d'attractivité durable. Enfin, la possibilité offerte aux agents

de contribuer à des politiques publiques structurantes, ainsi que le développement de l'usage de l'intelligence dans les pratiques professionnelles, participent à rendre l'action publique plus innovante et engageante.

Le Centre de ressources

Dans une logique de solidarité territoriale, la Copamo met à disposition de ses communes membres un centre de ressources mutualisé, véritable levier d'accompagnement et de montée en compétence.

En facilitant l'accès à ces ressources, la Copamo renforce l'équité entre les communes et soutient activement la réalisation de projets locaux structurants, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Le service commun Ressources Humaines

Le service Ressources Humaines a pour objectifs d'aider les communes à optimiser leurs ressources humaines et de développer l'expertise au service du territoire. Il est aussi responsable de la gestion des carrières et des paies des communes et de certains syndicats intercommunaux :

- *Beauvallon*
- *Chabanière*
- *Saint-André-la-Côte*
- *Saint-laurent-d'Agny*
- *Riverie*
- *Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL)*
- *Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR).*

La plateforme d'ingénierie

Grâce à sa plateforme d'ingénierie, la Copamo propose un appui technique sur des missions variées : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), conseils en conduite de projets, ou encore expertise technique. Ce dispositif permet aux

communes, quelle que soit leur taille, de bénéficier de compétences spécialisées qu'elles ne pourraient seules. En 2025, la Copamo a mis à la disposition des communes des agents intercommunaux pour les aider à avancer dans leur projet :

- *Projet de réhabilitation de locaux à destination d'un pôle santé et d'un accueil périscolaire à Beauvallon (158 heures)*
- *Maitrise d'ouvrage et suivi de chantier du Pôle enfance, culture et loisirs d'Orliénas (180 heures)*
- *Rénovation d'un appartement communal et des salles associatives à Riverie (42h)*
- *Rénovation énergétique de l'école de Chaussan (55 heures)*
- *... et aussi réhabilitation des sols au REMM de Mornant, entretien mécanique automobile pour Saint-Laurent d'Agy et Taluyers*

Les prestations de services mutualisés

En 2025, le service informatique, le service RH et le service communication de la Copamo ont été mobilisés pour venir en appui des communes. Ces prestations de services s'effectuent dans un cadre clair, avec une prise en charge financière partagée, garantissant l'équilibre et la pérennité du dispositif.

- *Maintenance informatique (dépannage, réseau et assistance utilisateur) pour la commune de Saint-Laurent-d'Agy*
- *Production de reportages vidéos et préparation d'événements pour les communes de Mornant, Beauvallon et Orliénas*

Nos équipements



Nos infrastructures

Nos élus œuvrent au quotidien pour permettre aux habitants des communes du Pays Mornantais de bénéficier d'infrastructures modernes et attractives. De nombreux services ont pu se développer grâce à elles et ont ainsi accéléré la dynamisation de notre territoire.



1 Mornant - Centre aquatique Les Bassins de l'Aqueduc



Les Bassins de l'Aqueduc, ce sont 4 bassins adaptés à tous : une pataugeoire, un bassin d'1m35 de profondeur avec plancher amovible, un bassin avec sièges massants et un bassin sportif. Un espace bien-être permet de se détendre, et un espace cardio de se maintenir en forme.

2 Mornant - Théâtre Cinéma Jean Carmet



Le Théâtre Cinéma Jean Carmet offre une programmation éclectique, aussi qualitative qu'exigeante, renouvelée chaque année. Du spectacle vivant au cinéma, ce lieu propice aux échanges, à la créativité, aux partages au gré des rencontres, est ouvert à tous. Toute l'année, il propose des ateliers et des animations pour tous les âges et tous les publics.



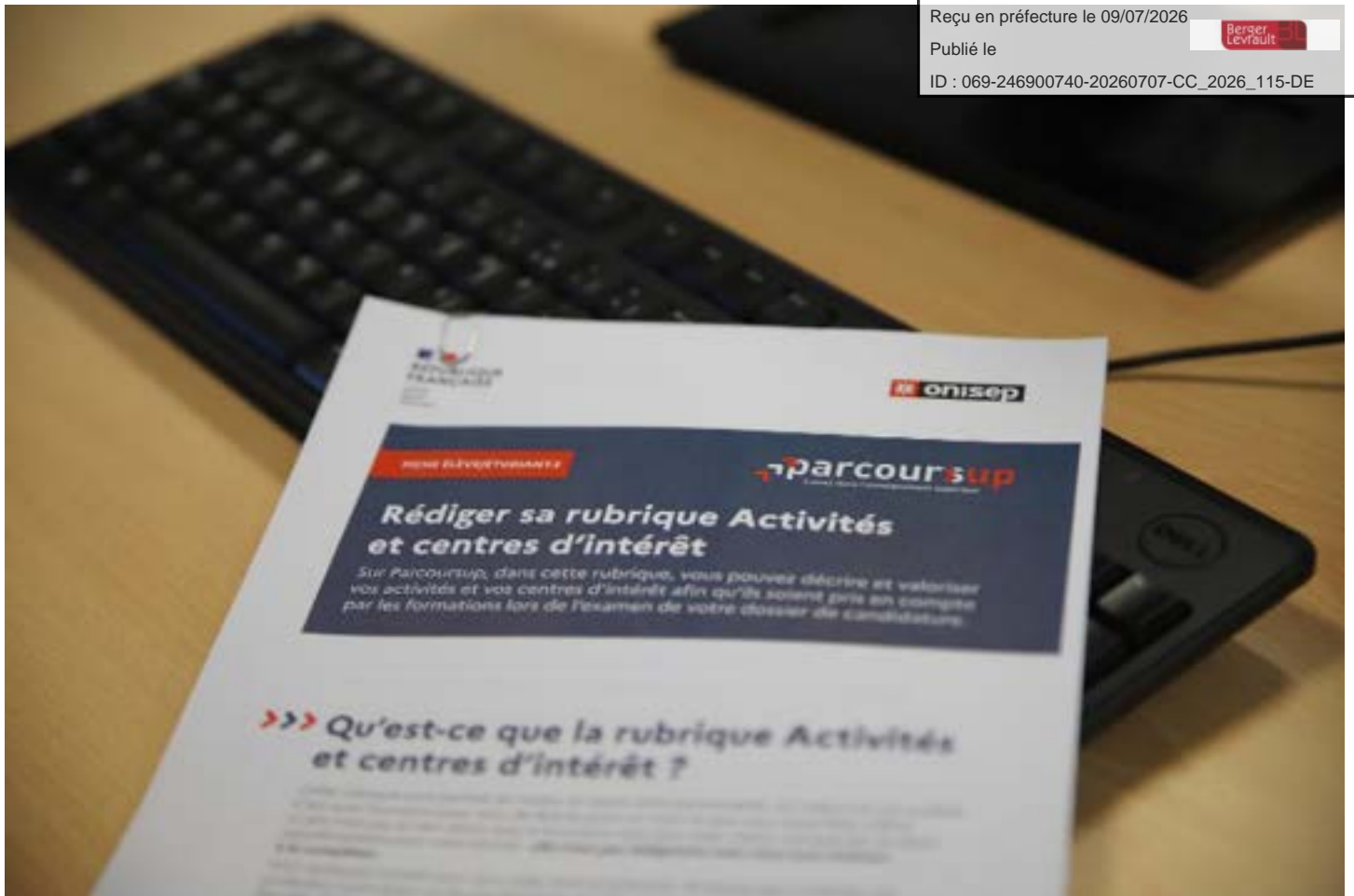
Mornant -France Services



France Services accompagne les usagers dans leurs démarches auprès de 11 partenaires : ministère de l'Intérieur, ministère des Finances Publiques, ministère de la Justice, Assurance maladie, Assurance retraite, Caisse d'Allocations Familiales, France Travail, Mutualité Sociale Agricole, France Rénov', Chèque énergie et La Poste.



Mornant -L'information Jeunesse



"Jeunes en Pays Mornantais" propose un programme annuel d'animations gratuites, ouvertes à toutes et tous, sans conditions de ressources, et avec une solution de transport gratuite pour s'y rendre (pour que la mobilité ne soit pas un frein). Des animations, des projets, des actions pour s'informer et s'ouvrir au monde... Que l'on soit collégien, lycéen ou simplement curieux de découvrir, agir, créer ou s'exprimer... Jeunes en Pays Mornantais accompagne les jeunes, au plus près de leurs besoins.



Mornant -LAEP

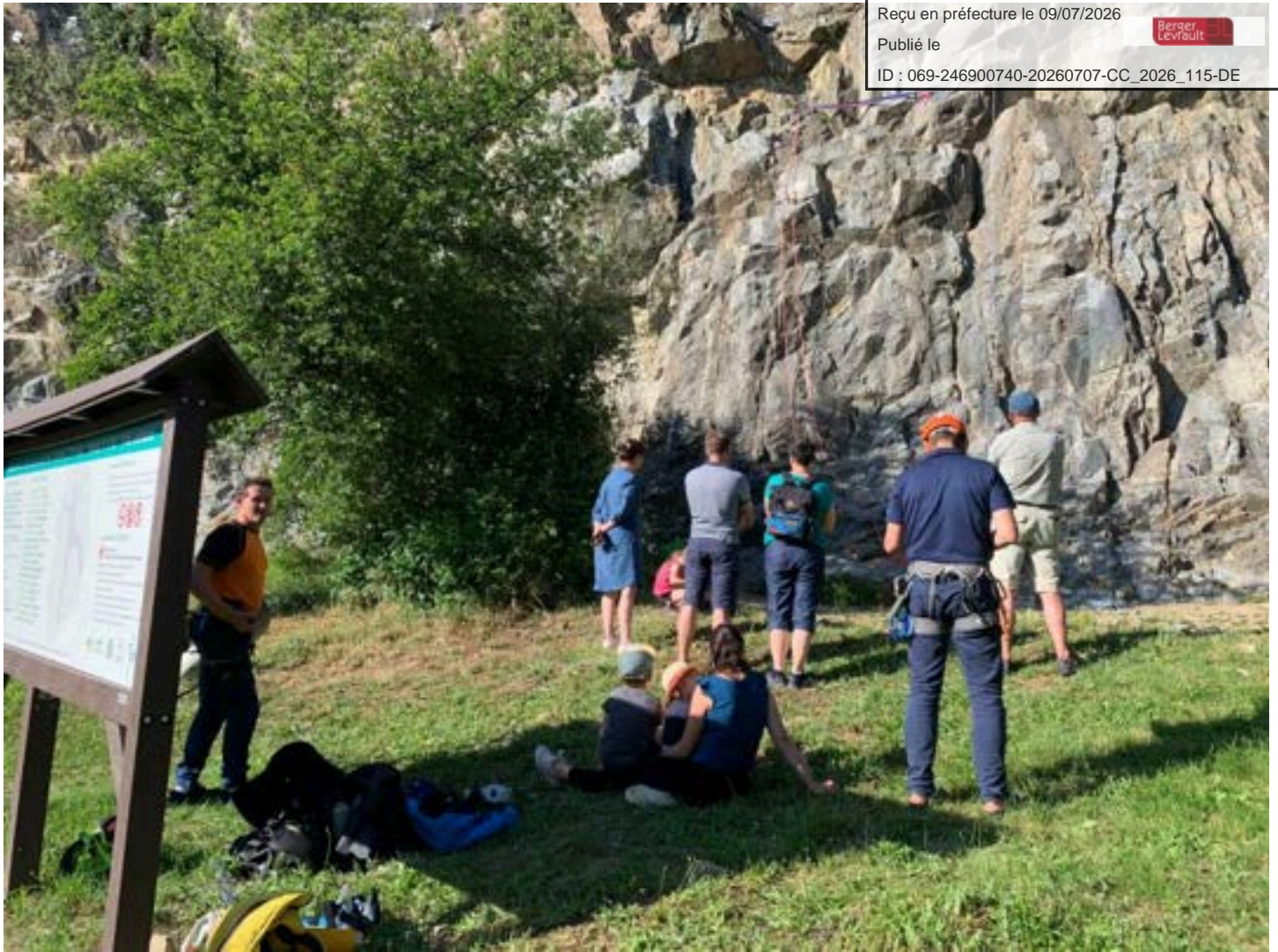


Ouvert en janvier 2018, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) intercommunal Planète familles accueille, de façon anonyme, et sans inscription les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent de la famille (parent, grand-parent...).

Parce qu'il n'est pas toujours simple d'être parents, les familles apprécient de pouvoir échanger avec d'autres, de pouvoir évoquer les questions qui les traversent concernant les enfants, le couple, la famille... la vie !



Riverie - Site d'escalade



Une falaise naturelle de 20 mètres de haut équipée d'un via-cordata et de 24 voies du 3 au 6c... L'endroit est idéal pour grimper en famille ou entre amis.



Chabanière / Mornant -Lac de la Madone



Le lac de la Madone est un étang de pêche idéal pour vos sorties en famille, mais aussi un lieu de détente et de promenade. Un chemin permet de faire le tour du lac.



Orliénas / Taluyers - Etang de Combe Gibert



Situé sur les communes d'Orliénas et de Taluyers, l'étang de Combe Gibert offre un cadre propice aux balades et aux pique-niques. Ce plan d'eau fait également office de zone de pêche avec sa faune variée.



Saint-André-la-Côte - Passerelle du signal



Point culminant des Monts du Lyonnais côté Rhône (934m), le Signal de St-André-la-Côte offre un panorama exceptionnel du haut de la passerelle aménagée par la Copamo et équipée d'une table d'orientation. Par temps clair, la vue est ouverte sur les Alpes, le Massif du Pilat et les Monts du Lyonnais.

France Services

La Maison France Services de la Copamo est un lieu de proximité, accessible à tous, qui accompagne les habitants dans leurs démarches du quotidien : retraite, santé, emploi, impôts, aides sociales ou encore démarches en ligne. Grâce à l'engagement des équipes, des partenaires institutionnels et du tissu associatif local, chacun peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé, humain et concret.

En 2025, l'activité a poursuivi sa progression avec *5 985 accompagnements réalisés, soit 645 de plus qu'en 2024*. Cette

hausse illustre à la fois les besoins croissants des habitants et la confiance accordée au service.

Face à une dématérialisation toujours plus importante, France Services agit également pour favoriser l'autonomie numérique. La conseillère numérique a animé *98 ateliers*, réunissant *852 participants*, principalement des seniors. Ces ateliers permettent d'apprendre à utiliser un ordinateur ou un smartphone, réaliser des démarches en ligne ou encore découvrir de nouveaux outils. L'objectif est clair : rendre les démarches en ligne accessibles à tous, sans exclusion.

Un accueil repensé pour mieux accompagner

Lauréate de l'appel à projets « *Lieux accueillants, lieux innovants* » de la Banque des Territoires, la Copamo a réaménagé les espaces de France Services afin d'offrir un accueil plus confortable, convivial et confidentiel. Les nouveaux aménagements permettent de mieux répondre aux besoins des usagers et d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

Une démarche "aller vers"

Par ailleurs, dans une volonté de rendre les services publics plus accessibles, France Services déploie une démarche proactive baptisée "Aller vers". L'objectif ? Aller à la rencontre des habitants du Pays Mornantais, directement dans leurs villages, pour leur offrir un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives du quotidien. En 2025, France Services a proposé des :

- des permanences d'aide à la déclaration des impôts ;
- des permanences France Services délocalisées ;
- des ateliers numériques organisés dans les bibliothèques ;
- des permanences assurées par les partenaires locaux.

Cette présence sur le terrain permet de lutter contre l'isolement administratif, de réduire la fracture numérique et de renforcer le lien social. Elle s'adresse à tous : jeunes, familles, seniors, actifs ou demandeurs d'emploi. Chacun peut

y trouver une aide adaptée à ses besoins, dans un cadre simple et bienveillant.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le



ID : 069-246900740-20260707-CC_2026_115-DE

La médiation familiale



Brouilles, ruptures générationnelles, séparations, successions douloureuses... ainsi va parfois la vie de famille. Pour aider à recoller les morceaux, la médiatrice familiale reçoit, écoute et accompagne les familles du Pays Mornantais. En 2025, *113 personnes ont été reçues* et accompagnées dans la résolution de leur conflit par la Médiatrice familiale.

L'équipement intercommunal de médiation familiale est financé par le département du Rhône ainsi que la MSA et continue d'obtenir un financement de fonctionnement du ministère de la Justice et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Programme de Transition Écologique



Face à l'enjeu climatique, la Communauté de communes du Pays Mornantais, en lien avec les communes, a défini une stratégie de transition écologique du territoire reposant sur 3 axes prioritaires d'intervention : la mobilité, la sobriété énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables. Voté à l'unanimité en conseil communautaire, le "Programme de transition écologique" est composé de propositions d'actions et d'aides en direction des communes et des habitants du Pays Mornantais.

Mobilités

Dans les communes du Pays Mornantais, il y a quasiment autant de voitures que d'habitants en âge de les conduire (*21 000 véhicules pour 29 000 habitants*). Pour réduire l'usage de la voiture individuelle et rendre le parc de véhicule plus vertueux, la Communauté de communes mise sur le

développement des modes alternatifs et l'usage des transports en commun. A cet effet, la Copamo maintient une offre d'abonnement TCL.

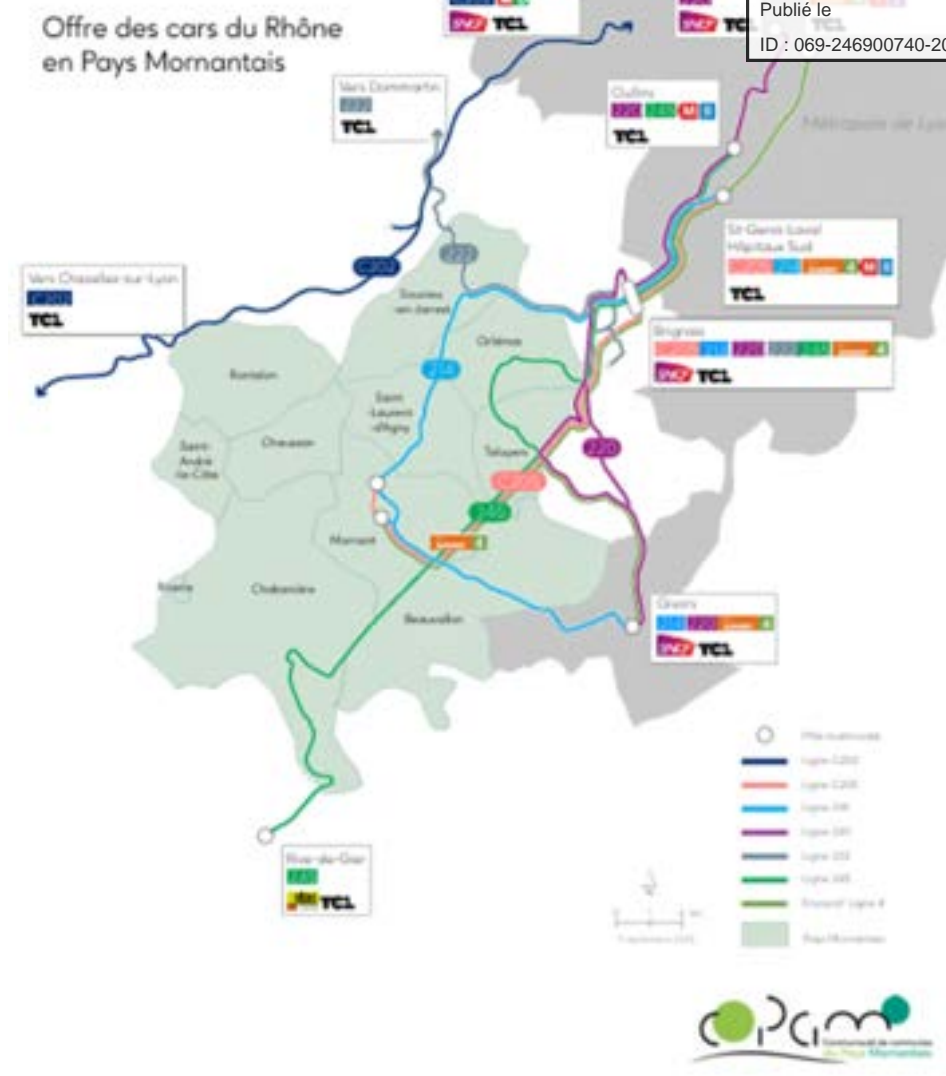
Aide à l'achat d'abonnement TCL

Pour encourager l'utilisation des transports en commun et accompagner les résidents dans leur transition vers des modes de déplacement plus durables, la Copamo finance les abonnements TCL pour un accès illimité au réseau. *En 2025, 2 600.70€ ont été attribués pour 10 dossiers d'abonnement TCL.*

Les aides à la mobilité destinées aux communes :

Aide financière pour la réalisation d'aménagements modes actifs ou destinés à apaiser la circulation.

Le réseau TCL évolue pour devenir plus lisible, plus pratique et plus connecté. Grâce à l'unification du réseau, les anciennes lignes Cars du Rhône sont désormais intégrées au réseau TCL, avec une tarification unique et des services modernisés.



Un réseau unifié, plus simple à utiliser

- Un seul abonnement, un seul site, une seule application mobile.
- Nouvelle numérotation des lignes pour une meilleure lisibilité.
- Fin des tickets multiples : un seul titre de transport suffit pour voyager sur tout le réseau TCL.

Les lignes du Pays Mornantais

- 214 : Givors ↔ Saint-Genis-Laval
- 222 : Vourles ↔ Dommartin
- 245 : Rive-de-Gier ↔ Oullins
- C 205 : Mornant ↔ Saint-Genis-Laval

Une tarification par zones - le réseau est désormais organisé en 6 zones tarifaires :

Plan vélo : un premier aménagement cyclable pour relier Saint-Laurent-d'Agnay et Mornant



Dans le cadre de sa compétence mobilités, la Copamo a souhaité décliner sa politique cyclable à travers un Plan Vélo organisé en 2 volets :

- *Créer un réseau continu et maillé d'aménagements cyclables* (d'une part grâce à l'aménagement des centres-bourgs en faveur de la mobilité douce via notamment les aides intercommunales pour les études mobilité, les aménagements, les radars pédagogiques et les stationnements vélo et d'autre part la réalisation de liaisons cyclables inter-villages en maîtrise d'ouvrage communautaire),
- *Encourager la pratique au quotidien* (aide acquisition vélo à assistance électrique (VAE), location de VAE, les actions de sensibilisation et de communication).

Le plan vélo a fléché la réalisation de trois liaisons cyclables prioritaires dont l'axe Saint-Laurent-d'Agnay <> Mornant pour lequel la collectivité a décidé de lancer en amont une étude d'opportunité et de faisabilité. Suite à la réalisation des études et de la programmation, en 2025 la Copamo a travaillé sur de

nombreux dossiers de demandes de subventions pour le financement des travaux. Grâce à MobiLYSE, déployé par le département, la Copamo a pu lancer la phase d'amélioration de la mobilité dans le corridor entre Saint-Étienne et Lyon portée par l'Etat, la Copamo a pu lancer la phase d'avant-projet pour la réalisation de cette liaison cyclable en 2026.

La Copamo fait tout pour encourager les déplacements à vélo, mais pour qu'un cycliste circule sereinement, un élément reste indispensable : *un jalonnement clair, continu et facile à suivre*. C'est pourquoi, au printemps, un marché sera lancé pour fournir et poser les panneaux de jalonnement cyclable avec un objectif de *mise en service dès décembre 2026*.



En Covoit' Rendez-vous : un nouveau service de covoiturage du quotidien pour les habitants

Depuis septembre 2025, la Copamo, en lien avec SYTRAL Mobilités, la CCVG et la Métropole, a lancé une nouvelle offre de mobilité partagée et complémentaire : « En Covoit' Lignes ». La ligne 4 relie, Mornant à Lyon Confluence via Brignais et le métro B.

« En Covoit' Lignes » propose un service de covoiturage spontané, organisé comme un réseau de lignes de transports en commun classique, avec des arrêts fixes et une offre

garantie en heures de pointe la semaine pour couvrir les trajets domicile-travail.

L'objectif de ce réseau de lignes de covoiturage est de proposer aux usagers une solution de mobilité simple et sans réservation préalable.

Résolument économique, écologique et convivial, les utilisateurs du service pourront accéder facilement à des arrêts qui présentent un bon potentiel de desserte, mais aussi des connexions au réseau TCL existant : bus, tram et métro.



Autostop en Pays Mornantais



A la demande d'un collectif d'habitants, la Mairie de Rontalon et la Copamo ont mis en place un service d'autostop organisé. Il vous permet d'accéder plus facilement et en toute sécurité

aux communes de Thurins et St-Martin-en-Haut,
desservies par la ligne C202 du réseau TCL.

toutes deux



Tous les participants, conducteurs comme autostoppeurs, s'engagent à être respectueux les uns envers les autres pour pouvoir voyager (ou transporter) en toute sérénité.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la Mairie de Rontalon, signez la charte de participation et récupérez votre kit conducteur et/ou autostoppeur. L'inscription est gratuite

Sobriété énergétique

Le Programme de Transition Écologique et Solidaire de la Copamo fait de la sobriété énergétique des bâtiments une priorité. Responsables de 22% des émissions des gaz à effet de serre, la Copamo entend encourager les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés ainsi que les constructions vertueuses avec des aides financières, de l'expertise et du conseil, également avec des campagnes de sensibilisation.

C'est pourquoi la communauté de communes a formalisé un certain nombre de propositions d'actions en direction des communes, des acteurs économiques et des habitants et s'est fixée quatre objectifs :

1. *Sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique*
2. *Accompagner les habitants et les communes à définir leurs projets de travaux et à mobiliser les aides existantes*
3. *Encourager les projets de rénovation énergétique les plus vertueux en apportant une aide financière locale*
4. *Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation énergétique (mobilisation artisans, banques...)*

Aider à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

La Copamo propose une aide financière pour inciter les communes à engager des travaux pour la rénovation énergétique de leurs équipements publics. Elle aide notamment les communes à améliorer l'isolation de leurs bâtiments, leurs systèmes de chauffage ou de régulation de chauffage et à l'installation de systèmes solaires photovoltaïques. *En 2025, 2 bâtiments ont été aidés pour un montant total de 14 085€.*

Énergies renouvelables

Produire des énergies renouvelables en massifiant le développement du photovoltaïque et mobiliser de nouvelles sources pour un mix énergétique plus responsable.



Les ombrières photovoltaïques du city stade de Saint-André-la-Côte et du Centre aquatique "Les bassins de l'aqueduc"

Dans le cadre de son Programme de Transition Écologique la Copamo compte faire augmenter significativement la part des énergies propres et renouvelables dans nos consommations.

Un recensement du potentiel photovoltaïque des collectivités a permis d'identifier les opportunités et d'engager des études. Un outil de suivi, intégrant une vue aérienne pour localiser chaque site, a été mis en place et actualisé tout au long de l'année 2025 selon l'évolution des projets communaux. Certains ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé.



La Copamo agit également pour mobiliser les toitures privées en faveur du développement photovoltaïque, en Centrales Villageoises du Pays Mornantais. En 2025, une vingtaine de professionnels, dont une dizaine d'agriculteurs, ont ainsi été conseillés et accompagnés dans leurs démarches.

Agriculture & Environnement



Agriculture

Dès le début du mandat, la Copamo a affirmé sa volonté de préserver une agriculture dynamique, diversifiée et de qualité. Pour cela, la communauté de communes s'est fixée 4 objectifs :

- 1. Accompagner le renouvellement des générations pour une agriculture dynamique*
- 2. Favoriser une agriculture durable et une alimentation de qualité via un projet alimentaire territorial*
- 3. Encourager les projets agricoles innovants et résilients au changement climatique*
- 4. Faire connaître et valoriser l'agriculture du territoire*

La Copamo au soutien de ses exploitants

De la fonte de la calotte glaciaire aux ouragans toujours plus destructeurs, de l'échelle du monde à l'échelle de notre territoire, les effets du réchauffement climatique sont bel et bien là !

Grêle, canicule, sécheresse, en Pays Mornantais, le monde agricole est en première ligne.

Pour aider nos exploitants à s'adapter, la Copamo a voté en 2023 un plan d'aides de 500 000€ sur 4 ans (2023-2026).



Ce plan d'aides a permis de financer les projets d'1 exploitation en 2025 pour *un montant de 2 282€* pour des systèmes d'économies d'eau.

Paragrêle : un dispositif pour anticiper les orages de grêle et limiter les dégâts



Les ravages de la grêle chez un arboriculteur du Pays Mornantais

Depuis plusieurs années, les agriculteurs du Pays subissent d'importants dégâts lors d'épisodes de en plus fréquents. Consciente des risques et des enjeux pour les exploitants, la communauté de communes a travaillé avec la Chambre d'agriculture du Rhône et ses partenaires à la mise en place du dispositif paragrêle.

Le système retenu est celui de la société Selerys. Une fois le risque d'orage violent avéré, le tireur perce le ballon gonflé à l'hélium qui disperse sur les cultures des sels hygroscopiques. Deux radars et une centaine de postes de tirs ont été installés dans le sud-ouest du département.

Pour soutenir ce dispositif la Copamo a versé *23 806€ à l'association Paragrêle 69 en 2025*. Plus de *40 agriculteurs de la Copamo* contribuent bénévolement à la lutte en tenant leurs postes de tir dès l'alerte reçue.

Un service intercommunal de prévisions et d'alertes météo



En 2025, la Copamo a poursuivi son partenariat avec "Lyon Météo" et a renforcé son service de prévisions, de suivi et d'alertes météo en accompagnant l'installation d'une nouvelle station de Beauvallon, portant à quatre le total sur le Pays Mornantais.

L'idée de ce service ? *Aider les communes et les agriculteurs du Pays Mornantais à prendre les bonnes décisions.*

Par exemple : optimiser l'arrosage des cultures, prévenir les événements

météorologiques exceptionnels, organiser un événement,
prévoir une opération de déneigement, etc...

Et pour mesurer en temps réel la température, la pluviométrie, le vent, l'ensoleillement, trois stations ont été installées à Mornant, Chabanière et Soucieu.

À terme, les données fiabilisées par un météorologue permettront une juste mesure de l'évolution du climat sur notre territoire.

Soutenir la filière arboricole

Les arboriculteurs sont non seulement impactés par les aléas climatiques mais doivent depuis plusieurs années lutter contre la mouche de la cerise, *Drosophila suzukii*.

Afin d'accompagner la filière dans cette lutte, la Copamo a versé en 2024 une avance remboursable permettant au comité stratégique fruits de recruter un ingénieur pour les aider à développer des systèmes de lutte efficace et respectueux de la santé des agriculteurs et de l'environnement. Celui-ci a pu présenter les premiers résultats de son travail lors d'un Conseil communautaire en 2025.

Favoriser les haies bocagères



En 2025, *1,2 kilomètres de haies a été plantée* à Mornant, Orliénas et Saint-Didier-sous-Riverie grâce à l'appel à projet de la Copamo. Depuis son lancement, plus de *30 km de haies ont été plantés*. Chaque porteur de projet bénéficie d'un accompagnement technique de la fédération des chasseurs du Rhône financé par la Copamo, tout comme les plants labellisés "végétal local", et l'aide par les élèves de la MFR d'Anse ou des brigades nature pour les linéaires importants.

Pourquoi planter des haies ? Tout simplement pour préserver le bocage local et la biodiversité et également :

- Lutter contre l'érosion,
- Favoriser la filtration de l'eau,
- Limiter les effets du vent,
- Servir d'abris aux auxiliaires et à la faune.

Cette action a bénéficié d'un soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Europe (Feader).

Collecte des plastiques agricoles



La Copamo organise chaque année la collecte des plastiques agricoles. Films de serres, de paillage, d'enrubannage, ensilage... sont récupérés pour être recyclés grâce à notre partenariat avec Adivalor. Au total, *99 agriculteurs de la Copamo et 8 agriculteurs de la CCVG ont récolté 93 tonnes de plastiques* à Saint-Laurent-d'Agnny et Chabanière en 2025.

Veille foncière

En 2025, *202 notifications de vente* transmises par la Safer ont été instruites par le service agriculture de la Copamo. Une dizaine de demandes de préemption a été faite à la Safer afin de garantir un usage agricole des parcelles.

La Copamo s'est engagé à cofinancer l'acquisition de bâtiments agricoles afin de permettre aux agriculteurs de lever des fonds européens (Feader), cela permet de maintenir un usage agricole des bâtiments et de limiter le mitage en zone agricole.

Surveillance et lutte contre le frelon asiatique

Le nombre de nids de cette espèce exotique envahissante augmente fortement ces dernières années, leur destruction est

indispensable pour limiter l'impact du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles sauvages et domestiques. La Copamo finance la destruction des nids organisée par le GDS du Rhône. *29 nids* ont été détruits sur la Copamo en 2025 grâce à ce dispositif, la Copamo a mandaté directement un prestataire pour la destruction de 17 nids supplémentaires. On dénombre 3 335 signalements de nids dans le Rhône, 2843 nids ont été confirmés *dont 90 sur la Copamo*.

Santé des sols et changement climatique

La Copamo a validé un partenariat avec Agribio pour accompagner 4 exploitations dans la mise en œuvre de pratiques agricoles permettant d'améliorer les sols face au changement climatique.

Mise en place d'un réseau local d'entraide et de soutien aux agriculteurs

En concertation avec le groupe des agriculteurs référents créé fin 2024, la Copamo a délibéré en faveur d'un programme d'aides lors des périodes charnières de la vie d'une exploitation.

- L'intégration au territoire et le soutien dans les premières années du jeune installé : rencontre en commune, tutorat.
- Conseil pour le développement, l'adaptation de la structure et la recherche de solutions : dispositif traceur d'avenir, aide sociale d'urgence, ...
- La facilitation de la transmission pour favoriser le renouvellement des générations en lien avec les partenaires.
- Une aide sociale d'urgence a été créée pour permettre à certains agriculteurs de souffler un peu. Ainsi, *5 exploitations* ont bénéficié de cette aide en 2025. Et l'association Solidarités paysans est toujours soutenue par la Copamo.

Croquez la saison !



Consommer local ici, ce n'est pas juste un choix. C'est une façon de vivre le Pays Mornantais.

En 2025, la Copamo a engagé la refonte de sa communication autour de l'agriculture locale, avec une approche plus humaine et valorisante.

L'objectif : proposer une stratégie globale, mêlant supports print (un magazine pour valoriser producteurs et produits locaux) et formats digitaux (vidéos, contenus réseaux, outils pédagogiques), afin de mieux faire connaître les producteurs, encourager le « manger local » et renforcer le lien entre habitants et territoire.

Une communication modernisée, incarnée et attractive, au service de l'identité agricole et du cadre de vie local.

Environnement

En 2025, la Copamo et ses partenaires ont mis en place de nombreuses actions en matière de préservation de la biodiversité et d'entretien de ses espaces naturels sensibles.



Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le Pays Mornantais a la particularité de posséder de nombreux espaces naturels de grande qualité, reconnus au niveau national et départemental. La Copamo, dans le cadre de sa politique sur les ENS, intervient dans la mise en place d'actions de gestion et de protection des espaces naturels remarquables (études, suivis naturalistes, gestion, sensibilisation, signalétique...).

Les actions mises en place en 2025 :

Vallée en Barret : Élaboration du plan de gestion autour de 5 objectifs à long terme : Préserver et restaurer la trame bocagère, Restaurer et maintenir les pelouses sèches, maintenir et restaurer la trame boisée, concilier usages, fréquentation et préservation de la vallée, garantir la bonne mise en œuvre du plan de gestion.

Vallée du Bozançon : Le programme d'actions 2025-2029 a été finalisé et validé.

Les inondations d'octobre 2024 ont fortement impacter les clôtures qu'il a fallu réparer afin de permettre le pâturage des prairies en convention de gestion le long du Bozançon.

Plateau Mornantais : Mise à jour de l'inventaire et de la conservation du réseau de mares. Acquisition d'un terrain pour le bocage de Berthoud à Saint Laurent d'Agnay.

Signal de Saint-André : Un inventaire de l'avifaune et une évaluation du milieu forestier a été réalisé par la LPO. 58 espèces ont été contactées.

Biodiversité et urbanisme

Les communes doivent, lors de la révision de leur Plan Local d'Urbanisme, intégrer les enjeux de la trame verte et bleue dans leurs documents. La Copamo a grâce au soutien financier de l'Etat via le fonds vert fait réaliser un diagnostic de la trame verte et bleue sur la Copamo. Désormais, chaque commune dispose de la cartographie de la trame verte et bleue.

Aménagement & développement local



Voirie & réseaux

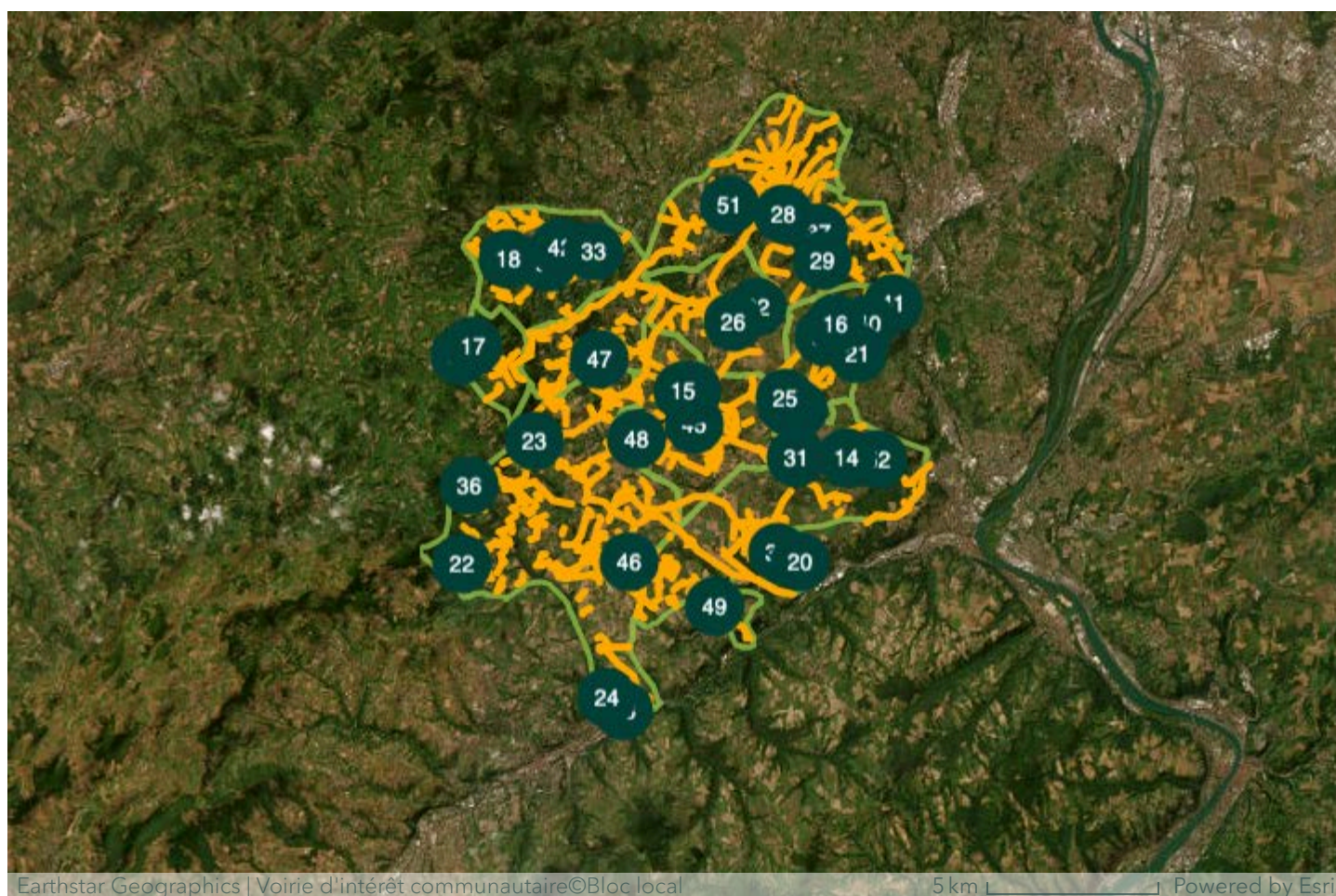
La Copamo, en lien avec les communes, entretient et aménage la voirie d'intérêt communautaire (voies communales et voies des parcs d'activités). Elle crée également de nouvelles voies lorsque cela est nécessaire. La programmation des chantiers s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de la voirie et est fonction des besoins exprimés par les communes.

Afin de mieux identifier les besoins de chaque commune, un système de concertation intercommunale a été mis en place. Un groupe de travail réunissant les adjoints en charge des voiries et réseaux et une commission d'instruction des dossiers ont été installés pour faire émerger les besoins des communes et prioriser les projets.

Des principes et règles transparentes

Dans un esprit de solidarité et d'équité entre les communes de la Copamo, de nouvelles règles concernant les travaux de voirie ont ainsi été établies. Dans un processus de répartition des chantiers équitable et souple, la Copamo investit chaque année **1 000 000€ (coût net) sur une durée de 3 ans**. Ces opérations sont cofinancées avec les communes du Pays Mornantais et permettent d'établir un niveau de hiérarchisation des besoins sur le territoire.

Nous vous proposons à travers la carte ci-dessous un retour sur les réalisations de l'année 2025, mais également un point plus global sur l'ensemble des réalisations depuis le début de mandat et les chantiers de voirie en cours dans le Pays Mornantais.



1 Mornant - Avenue de Verdun phase 2 (2025)



Poursuite de la requalification de l'avenue de Verdun désormais à son extrémité, secteur Gare.

Pour redonner toute leur place aux piétons et aux cyclistes, tout en créant des espaces paysagers favorisant un cadre de vie plus agréable et convivial. L'organisation des circulations et des stationnements est également repensée afin de mieux s'intégrer dans un environnement à vocation plus urbaine.

2 ZAE des Platières - Route de Ravel (2025)



Après les aménagements de voirie et réseaux réalisés en 2024, la requalification de la traversée de la zone s'est poursuivie avec un plan ambitieux de plantations, contribuant à créer un cadre plus agréable et harmonieux, mais aussi à favoriser des déplacements plus sûrs et apaisés, en particulier pour les piétons et les cyclistes.

3

Soucieu-en-Jarrest - Place de la Flette (2025)



L'aménagement a été pensé pour une meilleure gestion des eaux de pluie, grâce à la création de noues, la plantation d'arbres de pluie et de stationnements perméables. Il permet également de repenser l'organisation des stationnements, d'apaiser la circulation et de renforcer la place du végétal avec l'aménagement d'espaces verts en pied de façade.

4 Audit des ouvrages d'art (2025)



Ce diagnostic offre aujourd'hui une vision précise de l'état des ouvrages d'art et permet de définir un plan de gestion à 10 ans, structurant leur surveillance, leur entretien et les interventions à prévoir.

5

Chabanière - Route et pont de la Renavelière (2025)



Suite aux intempéries d'octobre 2024, un chantier de restauration du pont a été mené en partenariat avec Saint-Étienne Métropole, cet ouvrage étant situé à la limite entre les communes de Chabanière et de Saint-Joseph.

6 Mornant - Route de Chassagny (2025)



Afin de répondre aux problématiques d'inondation, cette intervention permet d'améliorer durablement l'écoulement des eaux et de sécuriser le secteur face aux épisodes pluvieux, tout en renforçant le confort et la tranquillité des habitants.

7

Beauvallon - Chemin de la Révolière (2025)

Berger
Levrault

Les intempéries d'octobre 2024 ont fragilisé les abords du pont de la Révolière, nécessitant des travaux pour reprendre le talus amont soutenant la voie, afin de sécuriser durablement le passage des véhicules et de stabiliser les abords de l'ouvrage.

8

Chabanière - Chemin de la Tuilerie et du Petit Vermillon (2025)



Suite aux intempéries de 2024, des travaux de réfection ont été engagés en plusieurs points dans le secteur sud de Chabanière, afin de rétablir des conditions de circulation sûres et fonctionnelles.

9

Beuvallon - Chemin de Barny (2025)



À la suite des travaux d'urgence réalisés fin 2024, une intervention de remise en état complémentaire et plus large a été engagée. Les travaux ont permis la reconstruction partielle de la chaussée, afin de rétablir des conditions de circulation adaptées, pour les riverains et les activités du secteur.

10 Soucieu-en-Jarrest - Route du Corrandin (2025)



Les abords du pont du Corrandin ont été dégradés par les eaux de ruissellement issues de la chaussée, nécessitant une intervention pour canaliser ces écoulements afin de préserver l'ouvrage, tout en renforçant les dispositifs de sécurité sur cet axe particulièrement fréquenté.

Beauvallon - Routes de Chassagny, des Carrières et du Pilat

11

(2025)



Des travaux de réfection ont été réalisés sur plusieurs axes de Beauvallon, afin de rétablir des conditions de circulation suite aux intempéries de 2024.

12 ZAE de la Ronze - Chemin de la Rosette (2025)



L'intervention a permis de reprendre la chaussée pour faciliter l'accueil de nouvelles entreprises, tout en intégrant des aménagements visant à modérer la vitesse et à sécuriser les accès existants.

13 ZAE des Platières - Rue Moron (2025)



Un aménagement a été réalisé rue Moron afin de mieux structurer les circulations au sein de la ZA. L'intervention vise à modérer la vitesse des véhicules et à faciliter des échanges plus sûrs et plus fluides entre les différents bâtiments et usagers du site.

Beauvallon, village de Chassagny - rue du Pilat et carrefour avec la route des Varennes

14 (démarrage travaux fin 2024)



Requalification de l'espace situé devant l'école créant ainsi un lieu de rencontre paysager convivial pour l'accueil des familles. Réorganisation des stationnements et du profil de la voie pour apaiser la circulation et favoriser la sécurité des usagers. Restructuration de l'entrée du bourg nord par un remodelage du carrefour plus végétalisé garantissant une meilleure circulation piétonne notamment aux abords des arrêts de cars

15

Mornant - Entrée du Clos Fournereau - avenue de Verdun (2024)



En complément de l'aménagement de l'avenue de Verdun de 2023, remodelage de l'entrée du Clos Fournereau conjointement avec la commune de Mornant. Ouverture du parc sur la rue créant ainsi un espace naturel et paysager, avec des cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite, aux promeneurs et aux familles se rendant au parc de jeux pour enfants.

Taluyers - rue du Prieuré et une partie de la rue St Marc

16

(démarrage travaux fin 2024)



Pour sécuriser les déplacements des piétons et revaloriser l'entrée dans ce quartier depuis la rue des Fontaines, réorganisation de la voie par la création de trottoirs, la remise en état de la chaussée et l'apaisement de la circulation (plateaux surélevé, écluse)



St André la Côte - parking du Signal (2024)



Reprise du revêtement, matérialisation des places au sol et abaissement de la vitesse aux abords du parking pour offrir un espace plus accueillant et confortable aux randonneurs et visiteurs du site du Signal

18

Rontalon - chemin de Tiremanteau (2024)



Remise en état de la voie communale sur toute sa longueur depuis son origine jusqu'à l'entrée du hameau (réalisation d'un tapis en enrobé sur une longueur de 440 m)

19

Mornant - Chemin des Arches (2024)



Aménagement permettant d'assurer la jonction entre centre bourg et le pôle sportif Paul Verguin regroupant les nombreux équipements (centre aquatique, stade, terrains de tennis, ...).

Création d'une voie verte se raccordant à l'avenue de Verdun récemment requalifiée, favorisant la pratique des modes doux de manière complètement sécurisée et ouvrant de futures perspectives en direction de St Laurent d'Agnay.

Eaux de ruissellement en grande partie dirigées vers une noue plantée.

Beauvallon, village de St Andéol le Château - Chemin de Barny
(Travaux d'urgence fin 2024)

20



Remise en état de la voie devenue impraticable suite aux inondations du 17 octobre 2024. Seul accès à la carrière Lafarge, travaux réalisés en urgence début décembre pour permettre sa réouverture (enrochements + reconstitution partielle de la chaussée)

21 Taluyers - Parking P+R (2024)



En lien avec la nouvelle ligne express d'autocars assurant la liaison Mornant – station de métro de St Genis-Laval, création d'un parking P+R de 9 places au carrefour du Bâtard intégrant un box vélo sécurisé.

Chabanière, village de Saint-Didier-sous-Riverie - Chemin de la Chize (2024)

22



Réalisation d'un revêtement stabilisé en enduit bicouche et partiellement en enrobé permettant la desserte du GAEC implanté au-dessus de la voie

Chabanière, village de Saint-Didier-sous-Riverie - Hameau de Vendessieux (2024)

23



A la suite des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable dans le hameau, remise en état de la chaussée par un enrobé au cœur du hameau

24

Ouvrage d'Art- Pont de la Caborne



Réalisation d'un recensement de l'ensemble des ouvrages d'art du territoire de la Copamo. Premier chantier de restauration réalisé conjointement avec St Etienne Métropole sur le pont de la Caborne situé en limite de ces 2 territoires entre Chabanière et St Joseph.

Requalification de la traversée des Platières et création d'une piste cyclable en site propre (démarrage travaux fin 2023)

25



Faciliter le déplacement des cyclistes sur une voie verte d'une longueur de 2 km jusqu'à la zone des Platières en vue de favoriser l'utilisation des transports en commun. Redéfinir les espaces et sécuriser les déplacements dans la traversée des Platières

Saint-Laurent d'Agy - Grande Rue, chemin du Cadix et place de l'Eglise (démarrage travaux fin 2023)

26



Requalification et apaisement des rues pour favoriser les modes actifs et la vie locale. Végétalisation en pied de façade ainsi que les placettes et zones de stationnement

Déploiement de la vidéoprotection aux Platières (démarrage travaux fin 2023)

27



Assurer aux entreprises et usagers de la zone d'activités une meilleure sécurité en installant un système de surveillance aux entrées et sorties de la zone

28

Soucieu en Jarrest et Orléanas - chemin des Loups (2023)

Remise en état de la chaussée très orniérée au niveau de l'écluse. Le chemin du Loup peut continuer d'assurer sa fonction de déviation PL du centre-bourg de Soucieu en Jarrest

29

Orléanas - rue de la Forge (2023)



Aménagement de l'entrée de la rue de la Forge en espace de rencontre permettant de desservir un nouveau quartier résidentiel de près de 50 logements en apaisant la circulation et favorisant la pratique des modes actifs en direction du centre bourg, de ses équipements, commerces et services.

Saint André la Côte - Chemin de la Villardière, route de la Chalaye et route de Bonnefond (2023)

30



Réfection de la chaussée en enrobé sur la totalité des deux premières voies soit environ 1km500 et achèvement de la viabilisation du chemin de Bonnefond permettant un bouclage autour du village de St André la Côte. Des tranchées drainantes améliorent la gestion des eaux de ruissellement. Ces travaux permettent la desserte du GAEC implanté à l'extrémité de la voie.



Beuvallon (Chassagny) - chemin de la Serve (2023)



Remise en état de la voie communale via une remise en forme, le curage des fossés et la réalisation d'un enduit sur environ 185 mètres

32

Saint Laurent d'Agnny - chemin de la Ligne (2023)



Viabilisation de la voie sur environ 150 mètres pour faciliter la desserte de l'exploitation agricole



Rontalon - Chemin du vieux moulin (2022)

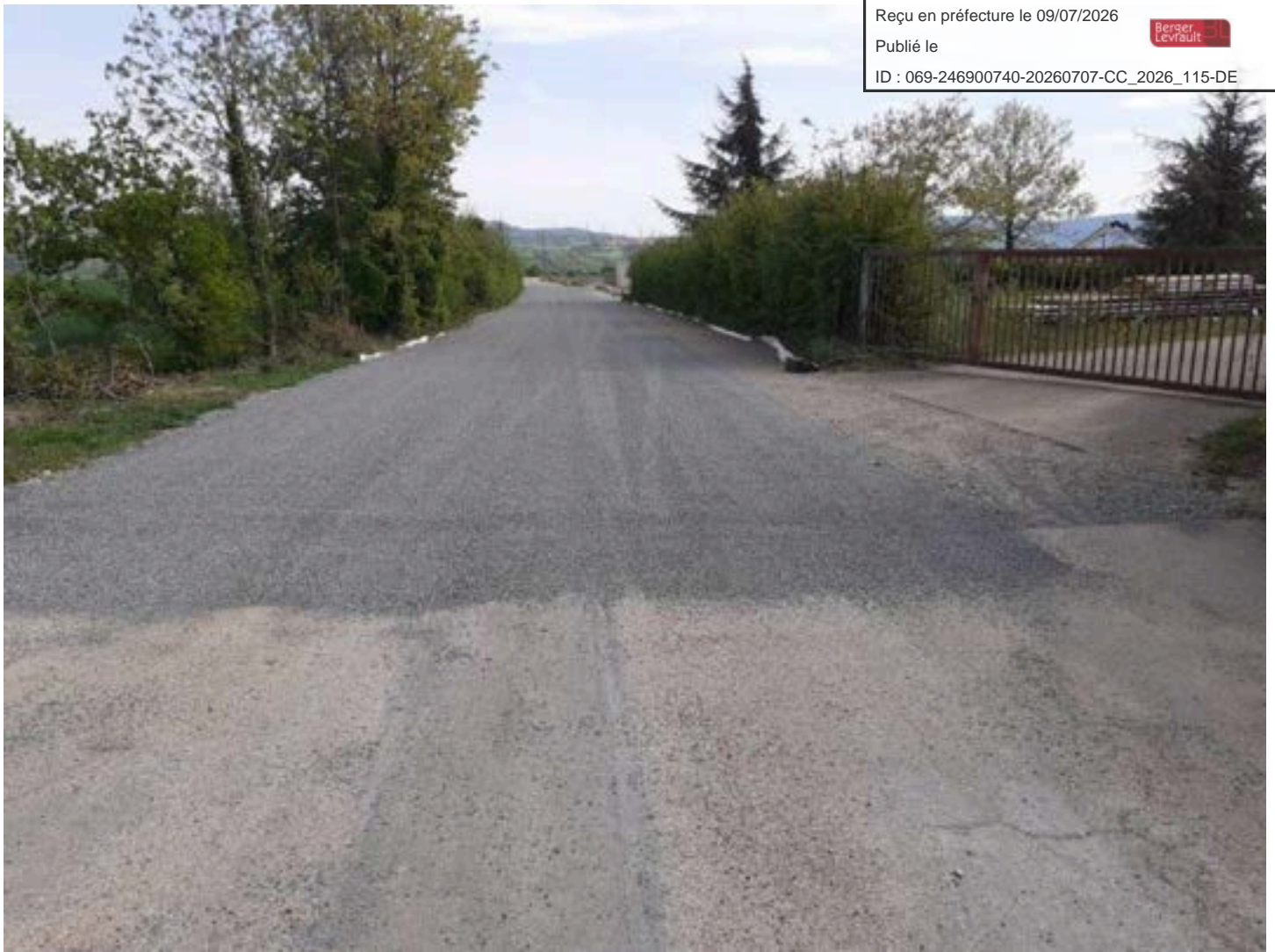


Remise en état de la voie communale via la réalisation d'un tapis d'enrobé long de près de 200 mètres.

Beuvallon - Rue Ecorcheboeuf à Saint-Andéol-le-Château

34

(2022)



Viabilisation de l'extrémité de la voie sur 150 mètres, pour permettre la desserte de la ZAE du Berry



Mornant - Avenue de Verdun (2022)



Un chantier d'envergure. L'avenue de Verdun a été totalement repensée pour faire la part belle aux piétons, aux vélos et pour sécuriser les abords de l'école et du gymnase.

36**Riverie (2022)**



Pour mettre en valeur cette petite « Cité de caractère », trois rues du village ont été totalement rénovées avec l'intention de soigner particulièrement les apparences grâce à l'utilisation de pierres de Pays.



Pour apaiser la circulation, sécuriser les déplacements piétons et décourager la circulation de transit, un chantier long d'un kilomètre a été réalisé depuis la

route du Paradis jusqu'au chemin du Grand Champ.

38

Chabanière - Route de l'ancien canal (2022)



Après les travaux d'enfouissement des réseaux, c'est au tour des espaces publics d'être repensés. De nouvelles places de stationnement ainsi que la clarification des sens de circulation ont été réalisées.

39

Taluyers - Rue Sainte Agathe (2021)



Suite à l'installation du pôle médical et de la pharmacie, la rue a été réaménagée avec un rétrécissement de la voie (écluse) afin de sécuriser l'entrée/sortie du parking et les déplacements modes doux.



Taluyers - Route des Fontaines (2021)



Réfection de la chaussée de la route des Fontaines à Taluyers sur la totalité de la voie entre la RD342 et la rue du Prieuré, soit environ 850 mètres de long. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 360 000€, en cofinancement avec la commune de Taluyers à hauteur de 126 000€.

41 Taluyers - Chemin des Esses (2021)



Les travaux entrepris ont permis de remettre en état la chaussée pour assurer la desserte des riverains. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

42

Rontalon - route du Paradis (2021)



Intervention d'urgence pour remédier à l'obstruction d'un ruisseau transitant sous la route. Pose d'une canalisation en lien avec le SMAGGA et reprise de l'enrobé.

43

Platières - Plantations autour du bassin (2021)



En partenariat avec *Green Style*, la Copamo a réalisé les plantations permettant l'intégration paysagère du bassin des Platières.

Coût de l'opération : 60 000€ TTC



ZA Les Platières - Route de Ravel (2021)

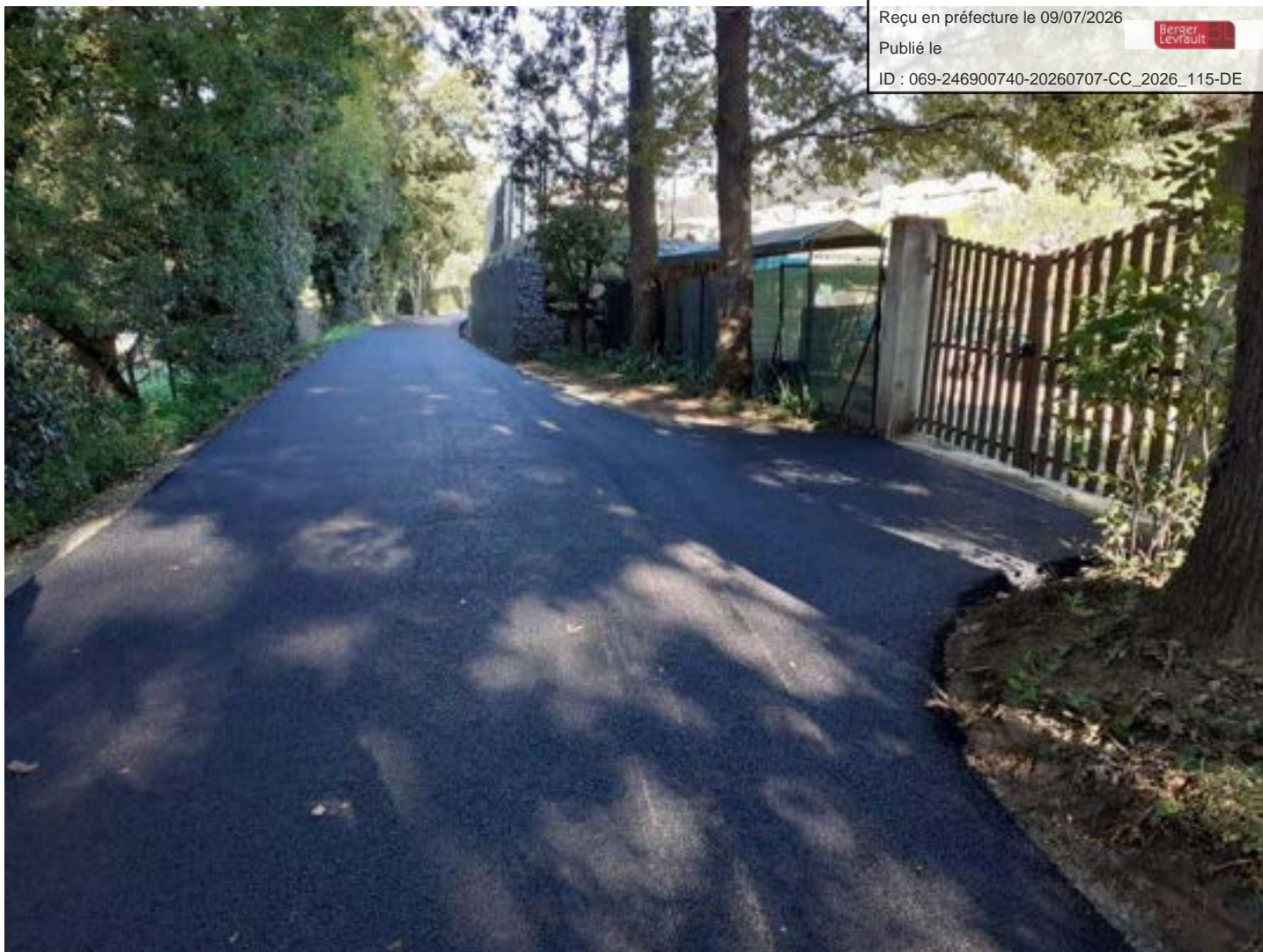


La Copamo et le Syseg ont mené conjointement d'importants travaux sur la route de Ravel dans la Zone d'activités des Platières.

L'objectif était double : mettre un terme aux risques d'inondation grâce à la création d'un réseau d'eaux pluviales ainsi que la pose d'une canalisation entre le bassin et la rue Jacquard, et mettre aux normes le réseau d'assainissement collectif.

45

Mornant - Chemin de la Trillonnière (2021)



Objectif des travaux : redéfinir la totalité de la chaussée du chemin de la Trillonnière sur plus de 300 mètres de long (travaux relevant du plan de sauvegarde de la voirie).

Coût de l'opération : 60 000€ TTC en cofinancement avec la commune de Mornant à hauteur de 25 000€.



Chabanière - Route de la Revanche (2021)



La Copamo a rénové, en partenariat avec la commune de Chabanière, la route de la Revanche. Depuis la RD 342 jusqu'au hameau de la Revanche, sur une portion de 850 mètres de long, l'enrobé a été intégralement repris, une limitation de vitesse a été instaurée et la signalisation adaptée. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 100 000€ TTC, dont le cofinancement de la commune s'élève à 41 667€.



Chaussan - Route de la Saignette (2021)



Le carrefour initial était peu lisible pour les usagers en raison de la difficulté à trouver sa place sur la chaussée dans un espace (trop) large et mal défini. Les travaux réalisés ont consisté à améliorer la visibilité des carrefours, clarifier les fonctionnalités et réduire la vitesse des automobilistes.

Coût de l'opération : 30 000€ en cofinancement avec Chaussan (fonds de concours s'élevant à 8 000€)



Mornant - Chemin des Côtes (2021)



Exit le chemin caillouteux et le ruissellement des eaux de pluie. Sur plusieurs centaines de mètres, le chemin des Côtes est désormais recouvert d'enduit gravillonné à l'émulsion de bitume.

49

Beuvallon - Hameau du Mincieux (2020)



Après l'enfouissement des réseaux électriques et le renouvellement de la colonne d'eau potable, la Copamo a livré une chaussée flambant neuve aux habitants du hameau du Mincieux à Saint-Jean-de-Touslas.



Rontalon - Chemin de la Julanière (2020)



La voie présentait de nombreux désordres : affaissement, arrachement de revêtement, nids de poule... Les travaux ont permis de renforcer les parties les plus dégradées avec des soutènements en roches.

51

Soucieu-en-Jarrest - Chemin de la croix blanche (2020)

Pour sécuriser les déplacements des piétons et marquer l'entrée village depuis le hameau du Marjon, la Copamo a créé plus de 400 mètres de trottoir et a refait 800 mètres d'enrobé sur la chaussée.

52

Beauvallon - Chemin du Pré Roy (2020)



Pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le village de Chassagny en toute sécurité, la Copamo a créé une voie entièrement dédiée aux modes doux. Côté automobilistes, la chaussée a été remise à neuf sur plus de 600 mètres.

Développement économique

Soutenir, conseiller, aider

La Copamo apporte son soutien aux entrepreneurs, aux commerçants, aux artisans, aux producteurs locaux, à son tissu de PME ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent développer leurs activités ou entreprendre. En lien avec les objectifs de son *Schéma développement économique*, la Copamo noue des conventions de partenariats avec les associations locales telles que le Cercl, la Coworquie, CAP, RDI...

Aussi, la Copamo accueille et oriente tout au long de l'année les porteurs de projets sur le territoire. Elle participe à la recherche active de locaux et de foncier pour les entreprises. Elle soutient la Coworquie qui a pour rôle d'accompagner et de conseiller les entrepreneurs, de l'idée jusqu'à la concrétisation de leur projet. Elle joue également un rôle important dans la mise en relation avec des acteurs tels que RDI, CCI-CMA...



La Coworquie, dans le cadre d'une convention avec la Copamo, reçoit et conseille les porteurs de projets.

Ainsi, la Copamo apporte son expertise ou son aide en :

Pour les porteurs de projets

- accueillant et orientant les porteurs de projets,
- versant des aides directes aux PME-TPE avec un point de vente situé en centre-bourg (sur dossier). En 2025, la Copamo a versé *13 586€ d'aides à 4 PME-TPE du territoire.*

Pour les communes

- conseillant les communes sur l'installation de commerces et les activités cibles,
- émettant des avis règlementaires pour les projets et avant-projets de construction dans les zones d'activités du territoire. Ainsi, elle adresse des instructions techniques et soumet un avis aux communes sur l'opportunité ou non de préempter les biens en vente.



Vivre, travailler, entreprendre, ils ont choisi le Pays Mornantais
Le Pays Mornantais



Regarder sur

Le reportage "Vivre, travailler, entreprendre, ils ont choisi le Pays Mornantais" dresse le portrait de quatre commerçant, artisan, employé et chef d'entreprise qui expliquent pourquoi il était impossible pour eux de s'installer ailleurs.

L'extension de la zone d'activités des Platières

Dans un contexte de pénurie foncière, l'extension du Parc d'activités des Platières a été réalisé pour répondre aux besoins des entreprises, de créer de l'emploi durable local et de permettre le développement de services destinés aux entreprises et aux salariés tout en respectant les espaces agricoles et naturels du territoire. Cette extension contribue aussi renforcer le tissu agricole local en créant de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux dans une logique de circuits-courts.

Aujourd'hui, plus de la moitié des actifs du Pays Mornantais travaille en dehors du territoire. L'un des objectifs induit par cette extension est la limitation des déplacements pendulaires en fixant la population active sur le territoire.



L'extension de la zone d'activités des Platières est répartie sur 24 ha, 3 secteurs et 2 communes : 11 ha au sud à Beauvallon, 6 ha au nord et 7 ha à l'est sur la commune de Saint-Laurent-d'Agnny.

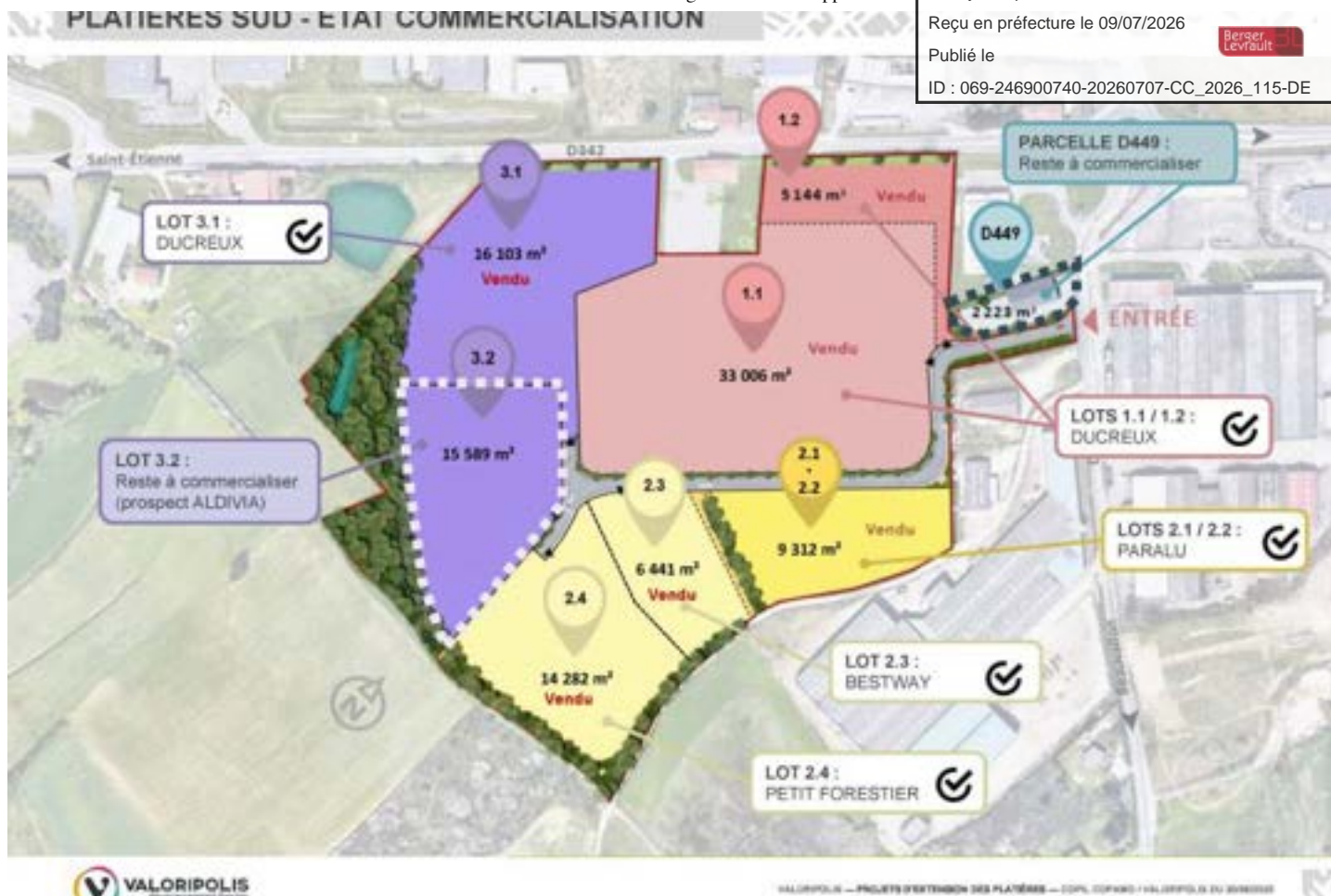
Une stratégie de compensation des impacts environnementaux a été définie en lien avec les acteurs locaux et traduite par la définition d'une obligation réelle environnementale : un dispositif contractuel innovant permettant de garantir la pérennité des mesures de protection de l'environnement.

Secteur Nord à Saint-Laurent-d'Agnay : la Copar

instruit et validé les projets des acquéreurs de lots apportés par CQFD International et SGC Travaux spéciaux. La **zone est aujourd'hui commercialisée à 100%**.



L'entreprise CQFD International a depuis inauguré son nouvel atelier de production et de stockage d'une superficie de près 10 000 m². Avec l'installation de plus de 3 300 panneaux photovoltaïques, ce nouveau bâtiment produit l'équivalent de la consommation électrique de 400 logements.



Secteur Sud à Beauvallon : la Copamo a co-instruit et validé les projets des acquéreurs de lots apportés par l'entreprise Ducreux, Bestway, Petit Forestier, Aldivia, Conception jardin. Aujourd'hui, *il reste un lot à commercialiser.*



En s'installant dans l'extension sud de la ZA les Platières à Beauvallon, l'entreprise Ducreux s'est rapprochée d'un de ses principaux partenaires, la SICOLY. Le bâtiment de 11 800 m² de surface bâtie en R+3 (sur un foncier de 33 000 m²) est désormais totalement opérationnel.



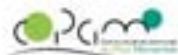
Secteur Est à Saint-Laurent-d'Agny : la Copamo a mené une réflexion avec l'aménageur pour optimiser le foncier. La

commercialisation est désormais en cours.

Une charte pour gérer de façon durable des zones d'activités du Pays Mornantais ?



Charte
d'aménagement
et de gestion durable
des zones d'activités



Les acteurs économiques présents ou futurs dans les zones d'activités (Arbora, Les Platières et La Ronze) ont un rôle de premier plan à jouer pour réussir le virage de la transition écologique.

Ainsi, la signature de la *Charte d'aménagement et de gestion durable* est rendue nécessaire pour pouvoir s'agrandir ou candidater à l'acquisition de terrains dans les extensions des zones d'activités. La Copamo souhaite que tous les nouveaux projets de bâtiments à vocation économique s'engagent dans une démarche d'insertion paysagère de

qualité (traitement des façades, enseignes, espaces libres, clôtures, parkings...) afin de permettre d'allier performance énergétique, préservation de la biodiversité de la zone et qualité perçue de la zone d'activités.

La charte d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités est consultable [en cliquant ici](#).

Programme Local de l'Habitat



Préserver l'identité du Pays Mornantais et l'esprit village, enjeu majeur du PLH.

Après avoir rencontré l'ensemble des communes pour identifier leurs besoins, leurs projets et les disponibilités foncières dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), la Copamo s'est lancée dans l'élaboration de son troisième *Programme Local de l'Habitat (PLH)*. Ce dernier a été définitivement approuvé le 24 janvier 2023. Il intègre un programme de 15 actions très concrètes pour préserver l'identité du Pays Mornantais, maîtriser la croissance et renforcer "*l'esprit village*".

[Téléchargez le PLH](#)

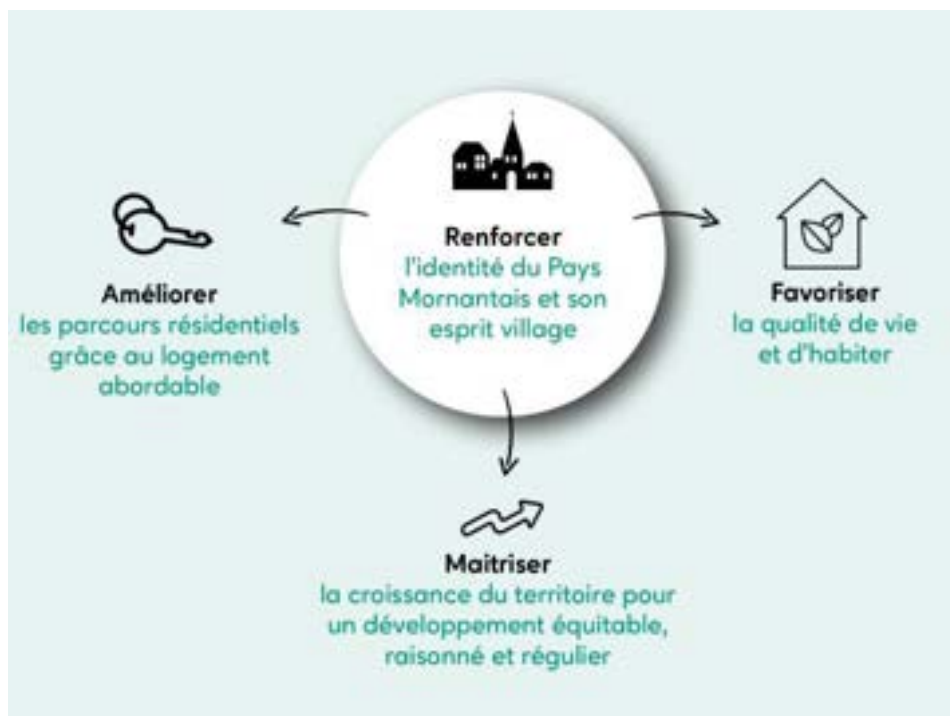
La méthode d'élaboration du PLH

La stratégie d'élaboration du PLH a été pensée dans l'objectif de "faire au plus près du territoire", en co-construction avec les communes, l'Etat et les acteurs locaux de l'Habitat. **Le PLH est un véritable projet de territoire partagé.**

Les enjeux du PLH

Le Pays Mornantais est constitué de villages qui fonctionnent en réseau, avec un esprit de solidarité et de complémentarité très fort. Lié à sa proximité avec la Métropole Lyonnaise et à la qualité de son cadre de vie, le territoire bénéficie d'une grande attractivité auprès des ménages, conduisant à une vive tension du marché du logement. Le Programme Local de l'Habitat doit donc proposer un développement régulier et maîtrisé pour :

1. *Préserver l'identité du Pays Mornantais, son esprit village et son cadre de vie.*
2. *Répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population, et en particulier de nos jeunes ménages, de nos salariés à bas et moyens revenus, de nos séniors et des familles monoparentales.*
3. *Répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants actuels et futurs en matière d'équipements publics de proximité.*
4. *Ne pas consommer le foncier de manière trop rapide pour limiter l'artificialisation des sols et ne pas altérer les possibilités de développement futur.*



Comment répondre à ces enjeux ?

Pour atteindre ces objectifs, et notamment développer l'offre de logement abordable, la priorité du PLH est de mettre en place des outils pour peser sur la définition des programmes : renforcement des documents d'urbanisme et des stratégies foncières grâce à un travail collaboratif avec les communes.

- En matière de développement démographique, il est envisagé une croissance de population légèrement moins forte que par le passé. Dans cette hypothèse, le Pays

Mornantais comprendrait environ 31 500 habitants en 2028, soit 259 habitants en moyenne en plus par an.

- La réalisation de ce scénario nécessite une production de l'ordre de 220 logements en moyenne par an pour la période 2022-2028.
- Un logement sur deux devra être un logement abordable, signifiant une intervention publique forte et une offre de logements correspondant au niveau des ressources des ménages ciblés.

Le Pays Mornantais affirme ainsi sa volonté de diversifier l'offre nouvelle de logements. Aussi, environ 30% de la production de logements devra être dédiée au locatif social et environ 20% à l'accession sociale sur l'ensemble du territoire.

Au sein de la production locative sociale, la place laissée aux loyers sociaux les moins élevés (PLAI) devra être significative, de l'ordre de 30% dans les communes les mieux fournies en services et équipements (polarité locale de proximité et village). Sur l'ensemble du territoire, la part de loyers sociaux les plus élevés (PLS) produit devra rester minoritaire (20% maximum).

Les aides à la production de logements de la Copamo sont désormais conditionnées au respect de ces objectifs.

Habitat : réalisations 2025

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la Copamo a poursuivi en 2025 un travail soutenu en faveur du logement sur son territoire, à travers un ensemble d'actions techniques, financières et partenariales. Qu'il s'agisse d'accompagner les communes dans l'élaboration ou la modification de leurs documents d'urbanisme, de soutenir la production et la réhabilitation de logements sociaux et privés, ou encore d'informer et d'accompagner les ménages, la

Copamo s'est mobilisée pour répondre aux enjeux locaux en matière d'habitat.

Planification et développement de l'offre de logement

- Accompagnement technique et financier des évolutions de PLU (Chaussan, Rontalon, Chassagny, Saint-Andéol-le-Château, Soucieu-en-Jarrest) pour intégrer les objectifs du PLH.
- Soutien à 4 projets de logements abordables (aides financières et garanties d'emprunt).
- Travail partenarial avec les bailleurs sociaux pour améliorer le parc existant et préparer les futurs projets.
- Renforcement du partenariat avec l'EPORA (3 conventions avec Soucieu-en-Jarrest, Orlénas, Chaussan).
- Déploiement du Bail Réel Solidaire :
 - 3 logements livrés à Saint-Laurent-d'Agny
 - 8 maisons lancées à Taluyers

Rénovation énergétique et accompagnement des ménages

- Actions de sensibilisation :
 - Salon de l'habitat (62 contacts, truck SOLIHA, visites ménages et professionnels)
 - Visite exemplaire à Riverie (20 participants)
- Information et conseil via l'ALTE 69 (France Rénov') :
 - 549 ménages de la Copamo accompagnés
 - 277 parcours personnalisés (37 RDV, 33 visites)
- Accompagnement des ménages modestes avec SOLIHA : 30 projets suivis
- 118 projets aidés par l'État (3,94 M€ de travaux, 2,12 M€ de subventions)
- 30 projets soutenus par la Copamo (1,55 M€ de travaux, 1,04 M€ d'aides dont 115 595€ de la Copamo)

Adaptation des logements

- 12 projets étudiés, 8 visites réalisées
- 17 projets aidés par la Copamo

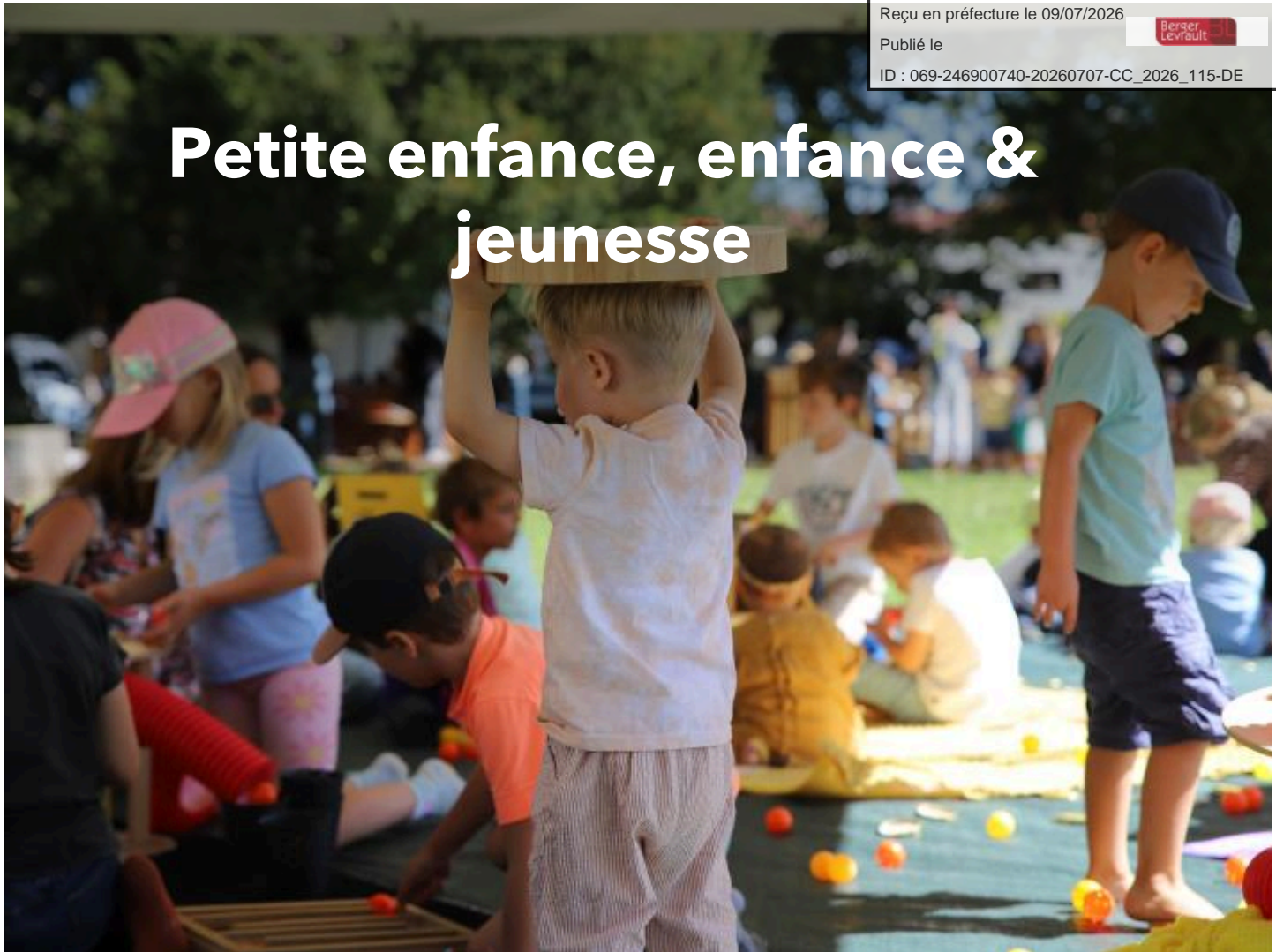
- 173 595 € de travaux pour 106 877 € de subventions dont 28 854€ de la Copamo

Lutte contre l'habitat indigne

- 11 visites de logements suite à signalements
- Suivi des situations : médiation, rapports, coordination des acteurs et accompagnement dans la durée

Amélioration continue du service habitat

- Enquête de satisfaction (66 réponses) pour optimiser l'accompagnement des ménages
- Organisation d'un afterwork artisans (35 participants) pour renforcer les liens et améliorer les pratiques
- Création d'outils pratiques :
 - Carte QR-code d'accès aux aides
 - Annuaire des artisans locaux publié sur www.copamo.fr
- Lancement d'un marché spécifique pour l'adaptation des logements



Petite enfance, enfance & jeunesse

Relais Petit Enfance Itinérants "RAMI"



relais petite enfance : un atelier musical pour
Le Pays Mornantais



Regarder sur

Les *Relais Petite Enfance Itinérants RAMI* s'adressent aux familles, aux assistants maternels agréés, gardes à domicile et aux enfants de moins de 6 ans.

Ses missions sont d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire (individuels ou collectifs), prendre en charge leurs demandes et de les accompagner dans leur rôle d'employeur le cas échéant.

L'équipe du Relais Petite Enfance accompagne également les assistants maternels dans leur professionnalisation et les informe sur la cadre réglementaire de leur convention collective.

Les chiffres de 2025 :

- 240 séances de temps collectifs réalisées,
- 185 assistants maternels en activité,
- 453 enfants ont bénéficié des temps collectifs,
- 102 assistants maternels ont participé aux temps collectifs
- 160 assistants maternels ont utilisé un service du Rami
- 679 familles ont utilisé le relais.

Plan de professionnalisation proposé aux assistants maternels en 2025



En 2025, les formations continues ainsi que les formations proposées en temps collectifs ont permis à *62 assistants maternels* de se professionnaliser sur différentes thématiques :

- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien
- Initial SST / Recyclage SST (gestes aux premiers secours)
- Ateliers nutrition
- Formation portage physiologique
- Formation numérique avec la conseillère numérique de la Copamo
- Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

Une conférence a été également proposée aux assistants maternels sur la thématique « Parler aux enfants pour qu'ils écoutent et les écouter pour qu'ils parlent pour une communication bienveillante et respectueuse ». Au total, *10 assistants maternels, 29 familles et 5 professionnels de la petite enfance* ont pu se former sur différents sujets qui touchent directement à leur quotidien.

Soirée conviviale des assistants maternels

Cet évènement traditionnel, qui a eu lieu le 5 décembre à Mornant, a rassemblé *39 assistants maternels du territoire* dans la salle Valéry Giscard d'Estaing. L'occasion de se retrouver entre collègues pour un temps festif autour d'un quizz musical !



La traditionnelle "Fête d'été des RAMI" fait le plein !



Balades à poneys, mini-ferme, château gonflable, parcours aventure, sieste musicale, parcours d'éveil sensoriel... *19 assistantes maternelles, 119 familles et 219 enfants* se sont rassemblés mercredi 3 septembre pour cette journée festive dédiée aux enfants de 0 à 6 ans, dans le parc du Clos Souchon à Beauvallon. Sous un grand soleil, ces activités ont enchanté petits et grands !

Le Noël des Rami

Le spectacle « Dôme » de la compagnie Rayon de Lune a été proposé aux familles, assistants maternels et enfants de la Copamo. *56 assistants maternels, 83 familles, 278 enfants et 7 partenaires* étaient présents pour en profiter et rire ensemble.



Mais aussi...

Pour clôturer l'année scolaire, l'équipe du Relais Petite Enfance a organisé une sortie à **la ferme pédagogique du GAEC du Bonheur** qui a regroupé 44 enfants et 14 assistants maternels.

Au programme : rencontre et nourrissage des vaches et veaux, visite aux poules et aux lapins, fabrication de farine et de beurre, dégustation du lait, et un parcours sensoriel à partir d'éléments naturels pieds nus !



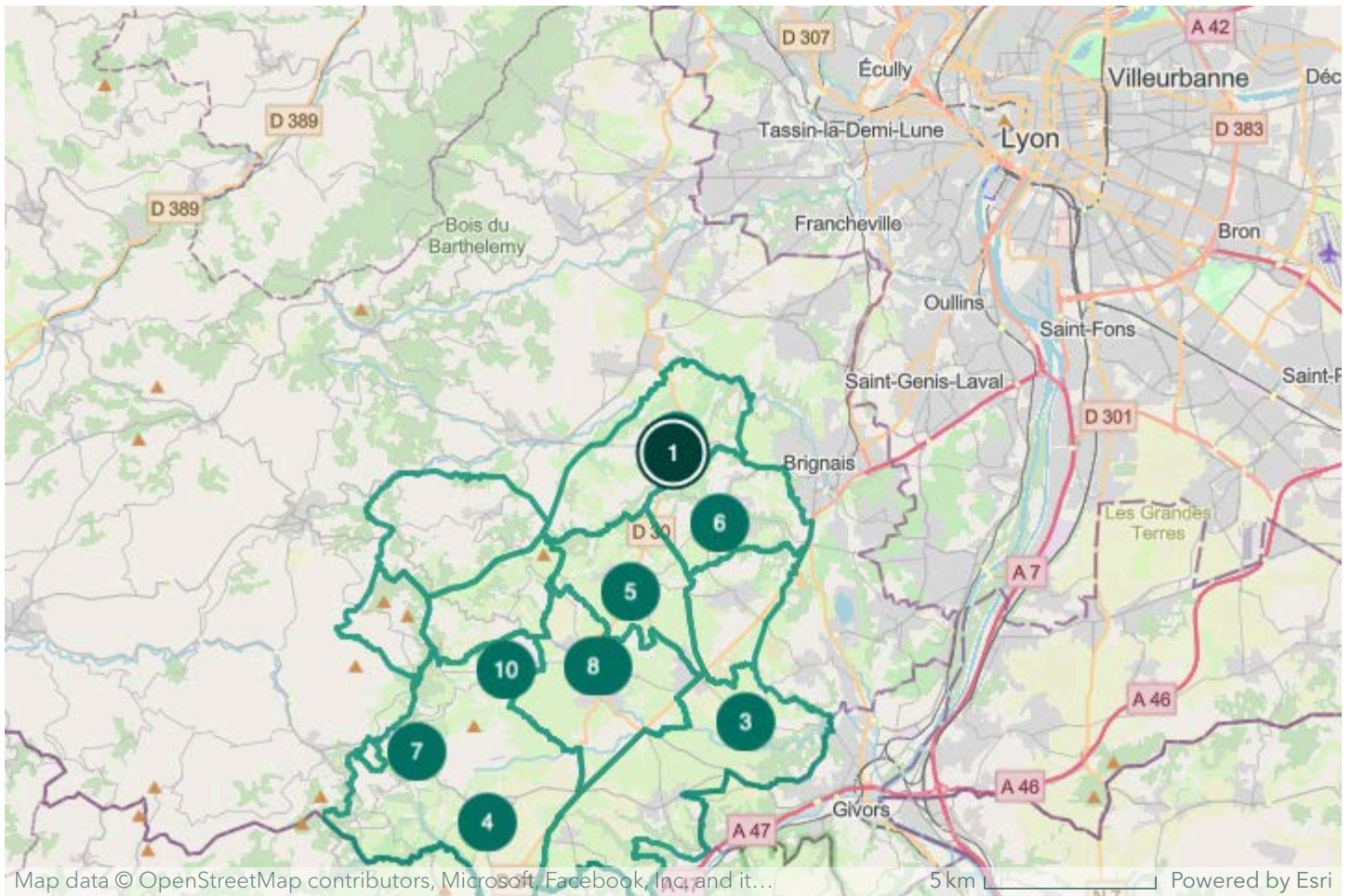
Passerelle Enfance et crèches

L'équipe de Passerelle Enfance, composée du Relais Petite enfance et d'une assistante, accompagne et informe les familles dans leur recherche de modes de garde et gère également la commission anonyme d'attribution de places dans les crèches intercommunales.

Au cours de l'année 2025, 4 commissions « crèche » se sont prononcées sur 209 dossiers présentés. 147 ont obtenu une réponse positive, soit un taux d'attribution à 70% (dont 96% à la commission d'attribution de mai, et de 40% à 59% sur les autres commissions). Cela représente 482 enfants accueillis

sur l'ensemble des structures dont 91 en périscolaire (3/4 ans) et 74 en accueil occasionnel (de manière ponctuelle)

Depuis septembre 2025, les 10 crèches intercommunales gérées par délégation de service public par la Fondation ACOLEA, proposent 189 places régulières (au lieu de 177) et des places occasionnelles. En effet, la crèche « A petits pas » située à Orliénas a été délocalisée et aménagée en-dessous de la nouvelle école maternelle ; un projet que la COPAMO a financé à hauteur de 700 000€, soit la moitié du coût total. Ce réaménagement a permis d'augmenter sa capacité de 12 places, passant de 12 à 24 berceaux.



Nid d'Ange



Adresse : Impasse des Veloutiers, 69510 Soucieu-en-Jarrest

Contact : 04 72 31 79 23

Mail : nid.danges@acolea-asso.fr

Capacité : 18 places

Horaires : 7h - 19h



La Cajolerie



Adresse : 2 Place Etienne Morillon, 69510 **Soucieu-en-Jarrest**

Contact : 04 78 05 57 33

Mail : cajolerie@acolea-asso.fr

Capacité : 21 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Choupinous



Adresse : 171 route du Pilat, 69700 **Beauvallon**

Contact : 04 72 49 99 42

Mail : leschoupinous@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h45 - 18h30



Trois P'tits Chats



Adresse : 73 chemin des petits chats, 69440 **Chabanière**

Contact : 04 37 20 08 46

Mail : troisptitschats@acolea-asso.fr

Capacité : 24 places

Horaires : 7h - 19h



Pomme Reinette



Adresse : 153 rue des écoles, 69440 **Saint-Laurent-d'Agn**

Contact : 04 72 49 99 71

Mail : pomme.reinette@acolea-asso.fr

Capacité : 15 places

Horaires : 7h45 - 18h30



A petits pas



Adresse : 79, Rue du Vingtain, 69530 Orléanas

Contact : 04 72 31 03 55

Mail : apetitspas@acolea-asso.fr

Capacité : 24 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Canailoux



Adresse : 674 route des Monts du Lyonnais, 69440 **Chabanière**

Contact : 04 78 50 05 53

Mail : canailoux.riverie@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Fifrelous



Adresse : 6 Rue Villeneuve, 69440 Mornant

Contact : 04 78 44 06 90

Mail : lesfifrelous@acolea-asso.fr

Capacité : 18 places

Horaires : 7h - 19h



La Ribambelle



Adresse : 21 avenue du Souvenir, 69440 Mornant

Contact : 04 78 44 08 14

Mail : laribambelle.mornant@acolea-asso.fr

Capacité : 25 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les P'tits Trognons



Adresse : 10 route de Riverie, 69440 Chabanière

Contact : 04 78 19 76 59

Mail : lesptitstroggnons@acolea-asso.fr

Capacité : 20 places

Horaires : 7h - 19h

Enfance et Jeunesse en Pays Mornantais

**Enfance et jeunesse : des services de proximité
pour grandir et s'épanouir**



Inauguration du SPOT, un nouvel espace dédié aux jeunes de la Copamo au coeur de Jean Carmet à Mornant.

En 2025, la Copamo et la SPL "Enfance en Pays Mornantais" ont poursuivi leur engagement en faveur de l'enfance et de la jeunesse à travers une offre diversifiée, accessible sur l'ensemble du territoire.

Les accueils de loisirs « Enfance en Pays Mornantais » ont permis d'accueillir 1 229 enfants, représentant 884 familles, dont une large majorité issue du territoire (825 familles). Les « Missions Mercredis », organisées autour de thématiques variées (sport, culture, environnement), ont complété cette offre en proposant des activités adaptées aux enfants de 3 à 12 ans.

Pour les adolescents, « Jeunes en Pays Mornantais » a proposé tout au long de l'année des animations gratuites, ouvertes à toutes et tous, avec une solution de transport facilitée. L'ouverture du SPOT en octobre 2025 est venue renforcer cette dynamique en offrant un nouvel espace dédié aux jeunes, favorisant les projets, les initiatives et l'expression.

Une action globale et de proximité pour accompagner les jeunes à chaque âge, soutenir les familles et faire vivre un territoire dynamique et accueillant.

Solidarités & Santé



Le service solidarité et Développement social accompagne les habitants du Pays Mornantais tout au long de leur vie et plus particulièrement les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou le contexte économique.

Vieillesse, développement du logement social, lutte contre les violences intra-familiales, santé, aide à l'emploi et à l'insertion... en 2025, la Copamo s'est mobilisée pour améliorer le quotidien de personnes les plus fragiles.



Bien vieillir

La semaine bleue "bouger ensemble pour entretenir la flamme"



Soirée d'ouverture de la Semaine Bleue 2024 avec une table ronde sur "les séniors et l'activité physique" animée par les pros de santé du Pays Mornantais, illustrée par des scènes d'impro => [changer les photos](#)

La Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et Personnes Agées, est l'occasion de coordonner et de mettre en relation les partenaires du territoire. Ce moment privilégié pour informer, sensibiliser mais également divertir les personnes retraitées a réuni *633 séniors et 474 enfants*.

Du 29 septembre au 18 octobre 2025, les communes du Pays Mornantais se sont activées autour de temps conviviaux et intergénérationnels sur la thématique "*Vieillir : une force à partager !*" : visites découvertes, ateliers de prévention, découverte de l'application VISORANDO, permanences Icope, temps d'échange... mais aussi Loto Gourmand, après-midi jeux, ciné-goûter, quiz intergénérationnel ! Ces beaux moments ont été programmés pour tordre le cou aux idées reçues sur le grand âge, faire des rencontres, découvrir, rire, se divertir et s'amuser.

Tout au long de l'année, des ateliers à destination des seniors

La Copamo travaille en partenariat avec la CARSAT et participe à la Conférence des financeurs du Rhône afin de proposer des actions de prévention à destination des personnes de 60 ans et plus. Dans ce cadre, plusieurs ateliers et conférences ont été organisés en 2025 autour de thématiques du quotidien :

- Sommeil : 1 conférence (31 participants) et 1 atelier en 2 séances (14 participants)

- Prévention des chutes et aménagement du logement : 1 conférence (25 participants)
- Mémoire et mouvement : 1 atelier en 2 séances (18 participants)
- Sécurité des piétons : 1 atelier en 2 séances (5 participants)

Des actions concrètes pour accompagner les seniors dans leur bien-être et leur autonomie au quotidien.

Mais aussi ...

La Copamo a poursuivi ses échanges et de sa réflexion autour du logement dédiées aux séniors, ce qui a donné lieu à la signature d'une convention avec l'association "*Habiter nos vieux jours*".

Elle a également participé à la filière gérontologie, et au groupe de travail pour la création d'un Centre de Ressources Territorial, dont l'objectif est à terme de soutenir les professionnels du territoire pour mieux accompagner les personnes âgées, et proposer un suivi renforcé à domicile pour les situations les plus fragiles, afin d'éviter une entrée prématurée en EHPAD.

Enfin, le guide séniors a été réactualisé, une nouvelle version a été écrite et diffusée en septembre 2025.

Développement social

L'interCCAS au cœur de la politique sociale du territoire



Le Réseau InterCCAS permet de communiquer et de partager de l'information et des outils aux CCAS, mais aussi de favoriser les échanges dans un souci de mutualisation.

En 2025, 5 rencontres InterCCAS sur l'année ont notamment permis de présenter des dispositifs et développer des projets communs : fiches identités des CCAS, bilan et perspectives afférents à la 1^{ère} année de la prise de compétence santé et bien-être, projet logements d'urgence, suivi de la gestion en flux, violences intrafamiliales...

Différents acteurs sont intervenus pour présenter leur activité ou leurs projets en cours : MJC de Soucieu en Jarrest pour l'Espace de Vie Sociale, le CIDFF pour le Van Infos Femmes, le CDESES (Centre Départemental de Santé et d'Education Sexuelle), DometVie pour l'adaptation des logements.

Logement social

En 2025, la Copamo a poursuivi son rôle de coordination et d'animation de la politique locale du logement social, en lien étroit avec les bailleurs et les partenaires institutionnels.

Treize Commissions d'Attribution des Logements (CAL) ont été organisées par les bailleurs, permettant de répondre aux demandes des habitants. En complément, la Copamo a piloté le bilan du Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGDID) 2019-2025, afin d'évaluer les actions menées et préparer les orientations du prochain programme.



Au niveau local, les commissions de coordination social ont joué un rôle central. Elles permettent d'associer l'ensemble des acteurs, de partager les problématiques du territoire et d'accompagner les situations complexes. En 2025, 70 demandes ont ainsi été examinées, avec l'objectif de proposer des solutions adaptées aux ménages les plus en difficulté.

Une action collective et de proximité pour garantir un accès au logement plus fluide, équitable et adapté aux réalités du territoire.

Poursuite de la Solidarité Ukraine

Le service développement social assure, depuis mai 2022, l'accompagnement social global des familles déplacées ukrainiennes vivant sur le territoire. Cette action a été poursuivie sur 2025, avec notamment *46 entretiens et accompagnements* dans les démarches.

Inclusion & handicap

La Communauté de Communes du Pays Mornantais porte au quotidien une politique d'accessibilité, mais aussi d'aide et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Toute l'année, elle mène des dispositifs pour faciliter leur quotidien.

Le dispositif de renfort d'animation dans les centres de loisirs et les services périscolaires

Dans le cadre de sa politique pour l'accompagnement du handicap, la Copamo porte un dispositif de renfort d'animation qui permet l'accueil de tous les enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs et les services périscolaires, tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques. La Copamo signe annuellement une convention de prestation avec la SPL Enfance en Pays Mornantais.

Sur l'année 2025 les enfants en situation de handicap ont bénéficié de *1101 heures de renfort d'animation*.

heures de renfort :

- *476 heures* ont été réalisés au sein des accueils de loisirs
- *625 heures* d'animation par des animateurs de la SPL EPM au sein des services périscolaires

Au total ces renforts ont concerné *11 enfants* en situation de handicap (TSA, TDAH, déficience ou retard intellectuel et psychomoteur, hyperactivité, syndrome de Prader Willi) ont été accueillis grâce à la présence de 6 animateurs renfort.

Le dispositif aidant scolaire H+

Le dispositif permet à tout enfant, disposant d'un dossier MDPH avec une notification prévoyant l'intervention d'une AESH, mais pour lequel l'éducation nationale ne peut pas fournir d'AESH (problématique de recrutement, de budget, etc.) de retrouver le chemin de l'école, grâce à du personnel mis à disposition de l'Éducation nationale par la Copamo, via les services enfance des communes.

Ce sont *210 heures d'accompagnements* qui ont été réalisées sur l'année 2025 pendant les temps scolaires pour *4 enfants* du territoire. Ce sont ainsi *6 agents périscolaires* qui sont intervenues au sein de *4 écoles*, après avoir suivis 15h de formation initiale sur la connaissance des différents types de handicap et l'accompagnement pédagogique grâce à un partenariat avec les DITEP de la Pavière et l'association 2 P'tits pas pour demain.

Des évènements de sensibilisation

Les « Tea and style days »

3 jours de sensibilisation à la trisomie et à l'autisme ont été organisés par l'association 2 P'tits pas pour demain avec le soutien de la Copamo.

- Le 10 avril : Ciné rencontre au Théâtre Cinéma - stands de sensibilisation "mets toi à ma place" - diffusion du film « En tong au pieds de l'Himalaya » - environ *120 entrées*
- Le 12 avril : Grand défilé intergénérationnel et inclusif à Mornant - *17 tableaux* avec des mannequins d'un jour (élus, résidents de l'EHPAD, du foyer de vie, pompiers, enfants, ados, adultes en situation de handicap ou non, etc.)

Les Ateliers "Mets-toi à ma place", au collège St Thomas d'Aquin

La Copamo a coordonné un village de sensibilisation aux handicaps invisibles en lien avec les partenaires médico-sociaux du territoire pour sensibiliser de façon ludique l'ensemble des 5èmes en leur faisant vivre une situation de handicap.

- *9 stands* déployées sur une matinée, le 10/06
- *118 élèves sensibilisés*

Prévention & Santé

La Copamo prend la compétence santé pour mieux accompagner les habitants

En 2025, la Communauté de Communes du Pays Mornantais a renforcé son engagement en matière de santé publique en prenant officiellement la compétence santé.

Après cinq années de collaboration avec les professionnels de santé, et forte de l'expérience acquise durant la crise sanitaire, la collectivité s'engage désormais à coordonner et soutenir les actions locales de santé en lien étroit avec les communes, l'ARS et la CPTS des Coteaux Rhodaniens. C'est ainsi que la Copamo a élaboré un schéma directeur, co-construit avec les communes et les partenaires du territoire. Ce cadre vise quatre grands objectifs :

- *améliorer l'accès aux soins ;*
- *soutenir les actions de prévention ;*
- *accompagner les professionnels de santé dans leurs projets ;*
- *renforcer l'attractivité du territoire pour favoriser les installations.*

Journée Bien-être et Santé : sensibiliser et agir au plus près des habitants



Le 13 septembre 2025, la Copamo a organisé à Mornant une Journée Bien-être et Santé dédiée à la santé mentale. Cet événement a proposé une offre complète mêlant information, prévention, dépistage et ateliers pratiques.

Avec 16 stands, 20 ateliers, 4 espaces de dépistage et plusieurs animations, la journée a permis d'aborder de nombreuses thématiques (santé mentale, addictions, sommeil, alimentation, parentalité...). Au total, environ 150 personnes ont participé, dont 138 aux ateliers, et 129 dépistages ont été réalisés. Un temps fort de sensibilisation, convivial et accessible, pour encourager chacun à prendre soin de sa santé au quotidien.

Activité physique adaptée : un dispositif qui monte en puissance

En 2025, la Copamo a renforcé son action en faveur de la santé et du bien-être des habitants avec le déploiement d'ateliers d'activité physique adaptée (APA), en partenariat avec Sporactio et la CPTS des Coteaux rhodaniens.



Ce dispositif, accessible sur prescription médicale à reste à charge limité, s'est structuré sur le territoire par l'ouverture de plusieurs sites, proposant des parcours adaptés aux seniors, aux personnes atteintes de maladies chroniques et aux aidants. Au total, 72 prescriptions médicales ont été délivrées par 26 médecins du territoire, permettant d'accompagner 88 habitants issus de la quasi-totalité des communes. Une action concrète et de proximité, qui favorise l'autonomie, prévient la perte de mobilité et améliore durablement la qualité de vie des publics concernés.

Septembre en or

Septembre en or, c'est le mois de mobilisation internationale contre les cancers de l'enfant. Et parce que le cancer est aujourd'hui la première cause de décès par maladie chez l'enfant en France, en 2025, la Copamo a réalisé un programme recensant les actions menées par les associations du territoire en lien avec les cancers pédiatriques, afin de renforcer leur visibilité :

- Du 1er au 30/09 : Ventes de Rubans Dorés à l'accueil de la Copamo et à Riverie - collectes ayant permis de rassembler **110€** au global, reversés à l'Association Cassandra.
- Le 7/09 : La "marche pour les petits guerriers" avec l'association Cassandra à Saint-Laurent-d'Agnay a réuni **500 marcheurs** et a permis de collecter **5000 euros** pour soutenir la recherche.
- Le 27/09 : Le village Nananère avec l'association Nananère à Soucieu-en-Jarrest « mets tes baskets » a rassemblé **150 coureurs**. Nananère a également participé à la Journée Bien-être et Santé et tenu la buvette, ayant généré **500 euros** de bénéfices.

Octobre rose

Comme chaque année, la Copamo s'est associée aux communes pour organiser "Octobre rose", mois de sensibilisation en faveur du dépistage du cancer du sein.

- En réalisant l'ensemble des outils de communication de la campagne "Octobre rose"
- En finançant le vernissage et une exposition de photographie organisée par l'association *Histoires de Femmes en Pays Mornantais*
- En se positionnant comme soutien logistique des communes

Le Village prévention ados

À l'occasion du Village prévention ados, la Copamo a organisé des activités à destination des élèves de 4^{ème}, le matin au Collège La Perrière à Soucieu-en-Jarrest et l'après-midi au Collège Pierre Ronsard à Mornant. Au total, *175 élèves* étaient présents et ont été sensibilisés.

- *4 à 8 ateliers* de 30 à 45 minutes sur différentes thématiques : sommeil, addictions, écrans, stress, troubles invisibles, le dos...
- un forum avec *6 à 10 stands* thématiques : alimentation, éducation sexuelle, communication bienveillante, santé mentale, sport santé...
- une intervention spéciale en clôture : Manon Apithy Brunet, sur la gestion du stress, la force du mental...

Une table ronde "*Mon ado et moi*" a été mise en place, cette fois, à destination des parents, le 17 avril au Collège Ronsard à Mornant. Elle a réuni des professionnels de santé de la CPTS des Côteaux Rhodaniens et des professionnels de l'Éducation Nationale, venus partager leur expertise pour aider les *35 parents* présents à mieux accompagner leurs adolescents. Pour donner vie aux échanges, la soirée a été ponctuée d'improvisations théâtrales inspirées des discussions.



Culture

Théâtre Cinéma Jean Carmet

Côté Spectacles : diversité, inclusion et créativité



1000 - Teaser de la saison 20/20
Le Pays Mornantais



Regarder sur

En 2025, le Théâtre-Cinéma Jean Carmet a confirmé son rôle de lieu culturel incontournable du territoire avec une fréquentation en hausse et une programmation toujours plus accessible et diversifiée.

Côté spectacle vivant, *plus de 8 472 billets* ont été vendus, soit une *progression de 4 %* par rapport à 2024. Les 17 spectacles tout public ont rencontré un large succès, avec des salles souvent complètes. L'action en direction des jeunes s'est également renforcée avec 25 représentations scolaires, de la maternelle au lycée.

L'accessibilité et l'ouverture à tous restent au cœur du projet. Grâce à des actions de médiation menées tout au long de l'année et à des partenariats avec les établissements spécialisés, les EHPAD ou encore les associations locales, le théâtre poursuit son travail en faveur de l'inclusion et du renouvellement des publics.

Sur scène, la saison a été portée par des artistes qui bousculent les codes et explorent de nouvelles formes. Deux figures majeures de la danse contemporaine, Mourad Merzouki et Philippe Lafeuille, ont présenté des créations audacieuses, mêlant virtuosité et inventivité.

Les thématiques intimes et sociétales ont également occupé une place importante. La question de la santé mentale, abordée avec finesse par Marion Mezadorian et Constance, a donné lieu à des propositions à la fois drôles, sensibles et libératrices. Côté musique, Malik Djoudi et Théo Charaf ont apporté des univers contrastés, entre pop électro et folk envoûtante, invitant à une exploration de l'identité et de l'acceptation de soi.

Les plus jeunes ont bénéficié d'une attention particulière avec le cycle *Ça tartine !*, qui a su mêler ciné-concerts, danse participative et cirque, notamment avec la compagnie Puéril Péril, dans une approche ludique et immersive.



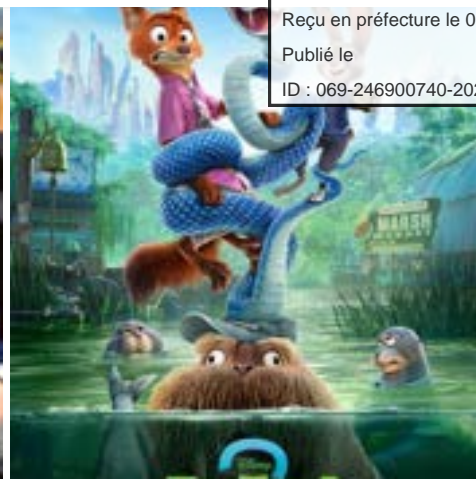
Le théâtre n'a pas été en reste, avec des propositions marquantes telles qu'une relecture inventive de *Cristo* aux accents cinématographiques ou encore *Intra Muros* d'Alexis Michalik, devenu une œuvre incontournable du répertoire contemporain.

Au-delà de la programmation, le TCJC affirme son rôle de lieu de vie et de convivialité. Les temps de restauration proposés avant les spectacles rencontrent un succès croissant, avec *près de 70 repas* servis par soirée.

Fidèle à son engagement en faveur d'une culture accessible à tous, le TCJC continue également de soutenir la création artistique à travers des résidences, des ateliers et des rencontres avec les artistes.

Cette rétrospective témoigne d'une année riche en émotions, en découvertes et en partage.

Côté Cinéma : diversité, nouveaux regards et transmission



En 2025, le cinéma du Théâtre-Cinéma Jean Carmet a proposé *886 séances*, réunissant *27 824 spectateurs*. Si la fréquentation est en léger recul par rapport à 2024, elle reflète une tendance observée à l'échelle nationale et confirme l'attachement du public à cette salle de proximité.

Avec *262 films programmés*, dont *77 % classés Art et Essai*, le cinéma affirme son identité fondée sur la diversité des œuvres et l'ouverture à tous les publics. Cette dynamique a été renforcée par l'obtention de quatre labels : *Jeune Public, Patrimoine et Répertoire, Recherche et Découverte et Court métrage*.

Parmi les succès de l'année, plusieurs films ont su rencontrer leur public, témoignant d'un équilibre entre cinéma grand public et œuvres plus exigeantes : *Zootopie 2*, *Un Ours dans le Jura*, *L'Attachement*, *Un simple accident* ou encore *En Fanfare* se distinguent au palmarès 2025.

L'année a également été marquée par la création des *Ambassadeurs du cinéma*, un collectif d'une dizaine de jeunes de 18 à 27 ans impliqués dans la programmation et l'animation du lieu. Cette initiative contribue à renouveler les publics et à renforcer le lien avec les jeunes générations.

L'éducation à l'image demeure un axe fort de l'activité. À travers le dispositif *Mon parcours cinéma*, des projections, ateliers et interventions sont proposés aux élèves du territoire afin de développer leur regard critique et leur sensibilité au langage cinématographique.

Dans un contexte d'évolution des pratiques culturelles, le cinéma poursuit ainsi sa mission de découverte, de partage et de transmission auprès de tous les publics.

Programmation scolaire

Cette année, plus de *3 700 élèves* du territoire ont assisté à un spectacle adapté à leur âge, de la maternelle au lycée. Une prise en charge des bus est proposée (pour les primaires) afin de les encourager à franchir les portes du théâtre. Cette programmation spécifique leur permet de découvrir et de se confronter à des œuvres diversifiées, d'échanger avec les artistes et d'explorer de nouveaux horizons artistiques et culturels.

Tout au long de l'année scolaire, plusieurs dispositifs ont permis aux élèves de découvrir le cinéma sous différentes formes : projections accompagnées d'échanges, ateliers pédagogiques, séances à la demande et projets mêlant spectacle vivant et image animée. Des écoles, collèges et lycées ont participé à ces actions, avec un accompagnement spécifique pour les enseignants et des interventions en classe. L'éducation à l'image a également été développée à travers des ateliers créatifs dans de nombreux établissements du territoire.

- Projections et ateliers cinéma (écoles) : environ 2000 entrées
- Collège au cinéma : 601 entrées
- Lycéens et apprentis au cinéma : 390 entrées
- Séances à la demande : 908 entrées
- Ateliers d'éducation à l'image : 779 élèves concernés
- Restitution publique ULIS : 350 entrées
- Dispositif "De la scène à l'écran" : 94 entrées

L'éducation artistique & culturelle

La culture dans les communes, au plus près des habitants

La Communauté de Communes du Pays Mornantais déploie depuis de nombreuses années une offre de proximité, qui se veut éclectique, pluridisciplinaire, populaire, exigeante et divertissante, toutes disciplines artistiques confondues, et accessible à tous.

En 2025, la Copamo a poursuivi son engagement en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle en s'appuyant sur la *Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture* tout au long de la vie (CTEAC), en partenariat avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'Education Nationale, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental du Rhône, pour une durée de cinq ans.

Pensée comme un véritable levier d'accès à la culture pour tous, cette convention poursuit plusieurs ambitions fortes : favoriser l'accès à l'art et à la culture sur tout le territoire, créer une cohésion sociale et territoriale, et d'offrir à tous des projets de qualité mobilisant les différents acteurs artistiques et culturels du territoire. En 2025, elle a ainsi permis à la Copamo, de mener de nombreux projets avec les habitants et des artistes professionnels : résidence documentaire à la Fondation Germaine Revel, initiation à la danse contemporaine dans les écoles, initiation cirque/danse dans

les structures médico-sociales, rencontres d'auteurs, interviews des artistes de la Saison Culturelle, interviews de témoins de la Seconde Guerre Mondiale, ateliers BD et patrimoine, ateliers de danse dans le cadre du festival Karavel au TCJC, etc.

Hors les murs

À travers son offre culturelle hors les murs, la Copamo invite l'art à sortir des salles pour aller à la rencontre des habitants, au cœur des villages et des paysages du territoire. Projets artistiques partagés, formes itinérantes et festival hors les murs tissent des liens, éveillent la curiosité et font de la culture un espace de rencontre, de participation et de vivre ensemble.

Festival "Les Mots en l'Air"



La 2e édition du festival « Les mots en l'air » organisé par la Copamo et les communes de Beauvallon, Chabanière, Chaussan et Saint-André-la-Côte a eu lieu du 22 au 25 mai 2025.

Événement culturel gratuit dédié à la richesse des mots et aux formes multiples de l'expression artistique, le festival a rassemblé *plus de 1 500 personnes*, soit une *hausse de 9%* par rapport à la première édition.

Une *vingtaine de propositions culturelles* ont irrigué les villages et les bibliothèques du territoire, notamment : 1 Salon du livre à Beauvallon, 5 concerts, 2 pièces de théâtre, 3 spectacles pour les enfants, 3 ateliers intergénérationnels (street art, rap, écriture), 2 lectures de contes, 1 émission radio, 1 cession d'interview de l'artiste Oscar les Vacances et 96h d'ateliers arts plastiques en amont de l'évènement.

Parmi la programmation : les pièces de théâtre « Mort d'une montagne » au TCJC et « Les

Pieds Tanqués » à Chabanière, les artistes Bonneville, Oscar les Vacances, Igit, Jack Simard, le groupe ZARHZÄ, et pleins d'autres propositions pour les familles, telles que le spectacle de marionnettes « Histoire Papier » de la Cie Haut Les Mains, ou « J'ai avalé un pépin » de la Cie Ces Temps Ci.

Autant de moments partagés, porteurs d'émotion, qui ont fait des mots un vecteur de rencontre, de créativité et de lien entre habitants.

Nos lieux En'Chantés - 5e Édition

5 villages, 5 univers artistiques, 5 concerts !



De retour en 2025, le festival "Nos lieux En'Chantés", co-organisé par la Copamo et les communes du territoire, a invité les habitants du Pays Mornantais à vivre 5 soirées-chanson au coeur de lieux patrimoniaux de caractère !

Le festival a cette année mis à l'honneur les richesses du territoire à travers une exposition participative alliant BD et patrimoine par des images d'archives. Les huit ateliers organisés dans les bibliothèques avec l'association L'Épicerie Séquentielle ont réuni une soixantaine d'habitants de tous les âges, donnant naissance à des planches de bande dessinée et de romanphoto, reliefs d'imaginaires partagés.

Réparties tout au long de l'été 2025, les cinq soirées-concerts ont fait résonner des univers musicaux variés dans les communes de Mornant, Beauvallon (Saint-Andéol-le-Château), Orliénas, Saint-André-la-Côte et Soucieu-en-Jarrest, rassemblant *920 spectateurs*.

Portée par une programmation exigeante et ouverte, cette édition a fait résonner les voix de Louise Combier, Malaka, Barkanan, Cobalt et Poudre Noire, offrant au public un voyage musical riche, entre émotions intimes et énergie collective.

Le festival a ainsi permis à un large public de (re)découvrir le patrimoine local autrement, en conjuguant musique, convivialité et rencontres. La fidélité des spectateurs témoigne de l'attachement à cet événement, *62 %* d'entre eux ayant déjà participé au festival auparavant.

Le réseau des bibliothèques

Une année riche en projets culturels !



L'année 2025 marque une étape symbolique pour le Réseau des bibliothèques, qui célèbre ses *10 ans* : dix années d'engagement collectif, de coopération et de passion partagée au service de la lecture publique.

Cet anniversaire a été célébré au Théâtre-Cinéma Jean Carmet lors d'une soirée conviviale


et fédératrice pour revenir sur l'évolution du Réseau et mesurer le chemin parcouru. Pour l'occasion les bibliothèques et les usagers du réseau étaient invités au spectacle *L'Homme qui plantait des arbres*, de Clotilde Durieux et Benjamin Flao, d'après l'œuvre de Jean Giono. Une création poétique, mêlant lecture animée, musique et aquarelle en direct.

Dans le prolongement de la célébration de ses 10 ans, le Réseau a également souhaité valoriser le collectif à travers une journée de team-building réunissant bibliothécaires et bénévoles, ainsi qu'un projet d'éducation artistique et culturelle mené avec le vidéaste Irvin Anneix. Ce projet, centré sur la pratique de l'interview, a donné la parole aux usagers, révélant des témoignages riches et sincères sur le rapport à la lecture, à la culture et aux bibliothèques. Pour découvrir les témoignages :



Cette dynamique collective s'est traduite par une progression de 6% du nombre d'emprunteurs actifs, *de 10% des prêts et 33% des réservations* par rapport à 2024, avec *6.100 emprunteurs actifs, 232.000 prêts et 29.000 réservations*. Usagers et documents circulent librement sur le réseau : on compte *plus de 43.000 documents* ayant transité par la navette. Un service très plébiscité par le public en *progression de 36%* par rapport à 2024. Les 15 bibliothèques du territoire ont

également proposé de nombreux rendez-vous culturels ainsi
que des événements en partenariat avec la Copamo

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 
ID : 069-246900740-20260707-CC_2026_115-DE